INSTITUTIONS.

ORLEANS HIGH SCHOOL, etc.

Les classes de cette institution ont toutes reprises, et le Principal a l'honneur d'annoncer au public qu'il s'applique à améliorer la réputation bien établie dont jouissent les établissements [illegible] M. Everett se chargera comme il l'a fait jusqu'ici, de toutes les classes anglaises [illegible] mathématiques; de M. Marc pour l'enseignement de l'espagnol et du français, et de M. de Turcolles pour l'enseignement du piano, de la guitare et du chant. Pour ce qui concerne les mathématiques sera l'objet de la plus grande attention et d'un soin tout particulier.

L'externat, le manège et le gymnase en particulier, à part et seront surveillés par d'habiles professeurs attachés à l'établissement.

Les classes élémentaires sont sous la surveillance immédiate de M. Everett qui enseigne lui-même aux élèves l'anglais et l'arithmétique, et qui a fait choix d'un professeur habile et expérimenté pour leur enseigner le français.

Les parents qui désirent avoir des prospectus sont invités à visiter l'institution. 20 oct

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX,

Pensionnat et Externat.

(ANCIENNE MAISON DE MME LEIRIS.)

Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.

Le nombreux personnel de cette institution répond aux exigences d'un enseignement complet, en **anglais et en français**, dans toutes les branches.

Les élèves peuvent aussi, au gré de leurs parents, suivre l'instruction dans les deux langues à la fois, ou dans une seule d'abord, jusqu'à intelligence suffisante de la langue en retard.

Les études musicales (**Piano, Solfége et Chant,**) sont, comme par le passé, l'objet de soins attentifs et constants. Le CHANT reste sous la direction de Mlle Calvé, dont le nom est une garantie de bonne méthode et de bon goût.

Les EXAMENS DE MUSIQUE ont lieu le 1er samedi de chaque mois.

L'établissement monté à grands frais en ville, vient de se compléter par l'acquisition d'une **résidence d'été à Pass Christian**. Cette maison, vaste et commodément située sur le lac, est destinée aux élèves dont les parents désirent, pour l'été, **éloignement de la ville et continuation d'études**. Mais alors, et comme toujours, la maison en ville reste **établissement principal**, et complètement monté pour l'enseignement **anglais, français et musical.**

L'établissement (ville et campagne) reçoit, aux prix de $6 et $8 par mois, les plus jeunes enfans pour la lecture, l'écriture et l'**enseignement purement élémentaire**. Les leçons les plus minutieux sont donnés à ces premiers éléments, qui influent d'une manière si notable sur toute la suite des études.

L'**instruction religieuse** a lieu comme à l'ordinaire, et la **1ere Communion** se fait au printemps. 24 oct—1an

NEW-ORLEANS AND MANDEVILLE COLLEGE.

FELIX McMANUS, PRINCIPAL.

Le NEW-ORLEANS AND MANDEVILLE COLLEGE s'est formé par la réunion du Mandeville Academy et du Franklin High School.

Il y a déjà plusieurs années que ces deux institutions occupent un rang distingué parmi les établissements du Sud, et jouissent de toute la confiance des chefs de famille. Maintenant qu'elles se forment plus qu'un seul et même Collège, et que, dans l'intérêt des élèves, les professeurs des deux maisons ont réuni leurs talents et leur expérience, il est certain que le New-Orleans and Mandeville College offre tous les avantages que l'on peut désirer pour l'instruction et l'éducation.

L'enseignement comprend les langues anciennes et les langues modernes, la Rhétorique, la Littérature, la Philosophie, les Sciences exactes, l'Histoire, la Géographie, la Tenue des Livres en un mot, tout ce qui constitue l'instruction Classique, Commerciale et Industrielle.

Les cours préparatoires, où l'on forme les élèves qui doivent entrer plus tard dans les classes régulières, est l'objet d'une attention et d'un soin tout particuliers.

La discipline observée dans le Collège est tout à la fois douce et ferme, et se fonde sur l'ordre et la correction de chaque enfant. L'émulation est excitée par tous les moyens possibles. Le samedi, les élèves sont examinés sur leurs études de la semaine; et ceux qui se sont distingués par leur bonne conduite et leur application, reçoivent une mention honorable. Un rapport sur la conduite et les progrès des enfans est envoyé régulièrement tous les mois aux parents.

Le Collège est ouvert toute l'année à la Nouvelle-Orléans; mais, pour la convenance et l'agrément des pensionnaires, il aura une succursale à Mandeville, sur les bords du lac Pontchartrain, à partir du 15 mai jusqu'au 15 octobre de chaque année. Les études, la discipline, l'ordre et la distribution des exercices, à la campagne et à la ville, seront exactement les mêmes. Le 15 octobre, les élèves retourneront à la Nlle-Orléans pour y reprendre ce plutôt pour y continuer leurs travaux qui seraient déjà rendus. Il y a tout lieu d'espérer que cet arrangement paraîtra avantageux et plaira également aux habitants de la campagne qui ne seraient pas disposés à laisser leurs enfants à la Nouvelle-Orléans durant l'été, et aux habitants de la ville qui seraient désireux d'envoyer leurs enfants passer les mois de chaleur à la campagne. Les élèves qui iront à Mandeville, pourront y continuer leurs études sans interruption, et jouir en même temps des bains du Lac et de tous les autres avantages qu'offre cette délicieuse résidence.

Trousseau.

Chaque élève doit avoir assez de linge et de vêtemens pour pouvoir en changer trois fois par semaine.

Conditions.

PENSIONNAIRES :

$110 d'entrée pour le docteur, le réfectoire et la salle d'études. | Payables par trimestre et d'avance.

$25 par mois, y compris le blanchissage, le papier, les plumes, l'encre et l'usage des livres.

$20 par mois, non compris les objets ci-dessus.

DEMI-PENSIONNAIRES —$15.

EXTERNES;—$10, 1ère et 2me Classe.

" $ 8, 3ème et 4me Classe.

" $ 6 on 5—Cours préparatoire.

Papier, Plumes, Encre—$5 cts.

La Musique, le Dessin, l'Escrime et la Danse sont aux frais des parens.

☞ Il ne sera fait aucune déduction pour un mois commencé, ou pour une absence de moins d'un mois.

Les parents qui résident à la campagne, voudront bien désigner un agent en ville, avec lequel on puisse traiter, et s'il y a lieu, envoyer les élèves pendant les vacances aux frais de leurs parents.

Nouvelle-Orléans, rue Condé No 155.

N. B.—La succursale du collège à Mandeville est aujourd'hui en pleine activité. 1 an

COLLEGE WASHINGTON,

No 70, rue de l'Esplanade.

MR. W. O. WILLIAMS, secondé par de bons professeurs.

A. A. DORION, ex-professeur au Collège Jefferson, professeur de Français et d'Espagnol.

Conditions—Enseignement du Français et de l'Anglais.

De pension........................$15 par mois.

Elèves au-dessous de neuf ans.........6 "

Elèves au-dessus de douze ans........10 "

Elèves au-dessus de douze ans........ 8 "

Enseignement du Grec, du Latin et de l'Allemand, $1 extra par mois.

Mr. W. O. Williams se charge des classes de Mathématiques et d'Anglais. Il invite le public en général à venir juger du mérite de son système particulier, en examinant les classes à quelque moment que ce soit pendant les heures d'étude.

Références :

L'hon. juge Eustis. J. L. Lewis. F. J. Forstall.

L'hon. juge Rost. Dr. J. H. Lewis. W. C. C. Claiborne.

F. B. Lelleas. D. Dr Feriot. J. A. Merle.

INSTITUTION GOUBAULT,

N° 187, rue Toulouse.

PAR suite de motifs de santé et leur modique ambition ainsi comblée, les directeurs de cet établissement se retirent. Ils saisissent cette occasion pour remercier les parens et le public des encouragements qu'ils ont reçus et mérités.

M. et Mme Goubault recommandent tout particulièrement à la confiance des familles **M. et Mme Boursier**, qui prendront la direction de l'établissement.

Les estimables et habiles professeurs attachés à l'institution y resteront employés.

A dater du 1er septembre, M. et Mme Boursier auront M. et Mme Goubault, afin de se faire connaître et apprécier; ils feront de l'établissement, par ses tous leur immédiate direction.

On envoie les Bourses à venir visiter l'établissement qui sera désormais connu sous le même nom. 1 sept.—1 ☞

LE soussigné ayant encore amplement renouvelé son stock et continuant le même genre d'affaires que par le passé, offre à vendre les articles suivants:

500 paniers anisette superfine,

500 do do sarabie,

300 do do commune,

250 caisses curaçao superfin,

50 do do do suran,

100 caisses marasquin, divers formats,

100 paniers goudalet,

100 caisses liqueurs superfines, forme anglaise, bouteilles gravées, et autres,

10 caisses crème de menthe,

10 do do fines,

100 caisses kirchenwasser, 100 do absynthe,

100 do do vermouth,

100 caisses cerises, 50 do au verte,

25 caisses crème de thé, 50 do Dantzick,

40 caisses absinthe supérieure,

30 caisses eau de fleurs d'oranger,

50 caisses Vermouth, 100 caisses vin,

20 barriques vin rouge pour famille,

25 barils vin blanc,

6 quarts cognac, Louis Lebreton,

10 quarts de James Morin,

10 quarts madère, diverses qualités,

20 barils whiskey Bourbon, diverses qualités,

20 barils mousse, diverses qualités,

30 barils anisette commune, rose et blanche,

2 quarts rum, diverses qualités,

20 barils Magnolia whiskey,

2 barils peach brandy, 30 barils brandy,

10 barils noir animal,

80 caisses bitters et peppermint, diverses qual.

Sirops assortis, tels que: groseille, framboises, ananas, orgeat, limon, punch, vanille, &c.

6 oct F. ROUMIEU, 20, St-Louis

B. TATOUT & Co,

161, rue Chartres, encoignure Toulouse.

REÇU par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, les articles suivants:

Bas et chaussons coton de toute description.

" laine pour enfants, couleurs assorties.

Bonnets en laine fantaisie pour enfants.

Gants peau, soie, laine, coton et filoselle.

Rubans, velours, satin et taffetas, dentelles assorties.

Serpentine soie, laine et coton, noire, blanche et couleur.

Fil patenté et Marshall, noir, bleu et écru.

Fil en bobines, soie à coudre noire et couleurs.

Boutons fantaisie pour robes et gilets.

" soie pour habits, boutons doubles do.

Peignes à mouds et démêloirs, buffle, écaille et façon.

Peignes ivoire et brosses de tous genres.

Mouchoirs fil et foulards soie.

Porte-monnaies, bourses soie, ditto avec fermoir acier.

Aiguilles Warrur, agrafes, galons, &c.

Parapluies soie, ditto coton, diverses grandeurs.

Parfumeries diverses et un grand assortiment de pipes belges.

Capsules F 1 cannelées et fendues.

Allumettes, qualité supérieure, &c. &c.

23sept B. TATOUT & Co.

EN débarquement du navire Sharon, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:

476 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc,

500 caisses do St Julien do.

500 do do Pauillac do.

40 demi barriques vin blanc Haut Sauterne,

24 huitièmes cognac Fine Champagne,

61 balles bouchons qualités assorties,

78 caisses abricots

27 demi barriques vin blanc Haut Sauterne,

20 caisses de 6 paniers bouteilles vides anisette,

594 caisses de 12 do do do.

10 huitièmes vieux cognac 1805, marque Eashaw,

20 balles bouchons assortis,

30 barriques vin rouge, Langoiran,

10 caisses do Cos Destournel, bouché en verre,

38 caisses vin rouge Margaux do.

30 do do Léoville do.

30 do do Gascours do.

25 do do Branne Mouton do.

35 do do Haut Brion do.

35 do do Latour do.

35 do do Lafitte do.

400 do do St Estèphe,

46 do Abricots.

V. & E. MAIGNAN,

22 sep 85 et 87, rue St-Louis

VINS de Madère et de Porto—Reçu par barque Gibraltar, de Lisbonne, et actuellement sous les clefs de la Douane:

20 1/10 pipes vin de Madère, qualité ordinaire,

40 1/10 do do do do supérieure,

40 1/8 do do de Porto do do,

A vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,

30 sept 27, rue St-Louis.

LIBRAIRIE FRANCAISE,

56, rue de Chartres.

Lecture à bon marché.

REÇU par le Eastern Queen un grand assortiment des meilleurs **ouvrages illustrés** de la littérature française moderne, en livraisons à 10, 20, 25 et 30 cents.

Entr'autres: Œuvres de A. Dumas, H. de Balzac, G. Sand, Norvins, F. Soulié, A. Karr, E. Sue, B. Jacob, P. de Kock, etc., etc.

Ouvrages maçonniques.

Revue Catholique.

Ouvrages historiques de Lamé-Fleury et autres, pour la jeunesse.

Manuel de Kaspell.

Albums comiques de **Cham et de Bertall**

FORMAT IN-12, DIT CHARPENTIER:

Histoire de la Restauration, par Lamartine.

Théâtre de C. Delavigne, Ponsard, etc.

Nouvelles Genévoises.

Le Livre des Orateurs, par Timon (Cormenin).

Œuvres de P. Mérimée.

Poésies de A. Chénier, Millevoye, Louise Collet.

Confessions de saint Augustin.

Ouvrages nouveaux de Guizot, V. Cousin, Sainte-Beuve.

Emaux et Camées, par T. Gautier, etc., etc.

En vente chez A. PAYA & Co.,

9 oct—30f 56, rue de Chartres

Zinc, Cuivre, Ferblanc.

L. F. DELABARRE,

Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. Objets de fabrication, de commodité, supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, ustensiles de ménage, lampes et baignoires de toutes formes, cuvettes, garde-robes pour cabinets et chambres, gouttières, pompes, installation de bains, &c.

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, ventilateurs, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc garanties vingt ans sans réparation. 14oct

G. W. DUNBAR,

MARCHAND en gros de bottes et souliers, No 5, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, et No 75, rue Fulton, Boston.

4 oct

HUILE de foie de morue—en barriques, garantie pure, à vendre par E. J. HART & CO,

[illegible] 79, Tchoupitoulas.

[illegible]TIONS.

INSTITUTION JEFFERSON,

35, rue Bourgogne, Dirigée par J. G. LORD.

[illegible]

Conditions :

Pensionnaires........................$25 par mois.

Demi-pensionnaires...................15 par mois.

Externes au-dessus de huit ans........8 par mois.

Externes au-dessous de huit ans.......5 par mois.

Externes au-dessous de douze ans......6 par mois.

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, et tous les livres, etc.

Sont payés à part:

Le Latin et le Grec..................$ 3 par mois.

L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin......4 par mois.

La musique............................10 par mois.

La danse...............................6 par mois.

L'escrime et les exercices militaires......4 par mois.

Les classes commencent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de huit heures et demie jusqu'à trois heures, et de quatre heures et demie jusqu'à six heures.

INSTITUTION G. BOYER,

148, RUE CONTI,

ENTRE DAUPHINE ET BOURBON.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles. L'institution établie dans un quartier central, occupe un local vaste et sain. Le cours d'étude est, à la volonté des parens, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise. L'étude de l'anglais tient la première ligne dans le programme, et se trouve autant que possible, mêlée à toutes les autres études. Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction. La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux, ni d'une bonne éducation, est dirigée avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves; elle est dévouée à tenir donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.

Branches d'instruction:

Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, éléments des sciences naturelles, éléments des sciences philosophiques.

Conditions:

Frais d'études........................$6, 8, 10 par mois.

Demi pension..........................15 par mois.

Pension...............................25 payable d'avance et par trimestre.

Blanchissage et raccommodage 4

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

NOTA—En général, il n'est pas fait de déduction pour les absences; un mois commencé est dû en entier; les fournitures sont l'objet d'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les élèves de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi et de quatre à six heures. 21 sep—1an

INSTITUTION DE Mme. PARENT,

RUE DOUANE,

Entre Royale et Bourbon.

☞ **Madame Parent** a transféré son institution rue de la Douane, entre Royale et Bourbon, dans le local ci-devant occupé par Mme Granet, admirablement convenable pour recevoir des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes. Cé local renferme une cour spacieuse et un jardin pour les récréations. Les appartements sont vastes et bien aérés. Cette institution présente aux parents toutes les garanties et tous les avantages désirables pour l'éducation morale que pour l'éducation intellectuelle des jeunes personnes. Toutes les branches d'une éducation solide et accomplie y sont enseignées dans les deux langues par les meilleurs professeurs, ainsi que les arts d'agrément, musique, dessin, peinture et broderie, &c. Un prêtre attaché à l'établissement prépare les élèves à la première communion. M. Gebirel est le professeur de chant.

Madame Parent annonce au public que le professeur Lebesque et le professeur Auchmutz, ex-principal du *Franklin High School*, sont attachés d'une manière permanente à son établissement. Ces messieurs sont trop avantageusement connus à la Nouvelle-Orléans pour qu'il soit besoin de faire leur éloge.

M. Lebesque est chargé de l'enseignement du français et de la littérature française; M. Auchmutz a la direction des hautes classes d'anglais et de sciences naturelles.

Les études musicales sont dirigées par trois des professeurs les plus distingués de cette ville.

Le professeur Allston est chargé des classes de mathématiques.

Une fois par semaine (le samedi) entre midi et une heure, les élèves sont réunies au salon; le but de cette réunion est de leur faire acquérir cette politesse de manières, cette élégance d'usages qui leur sont plus tard si essentielles dans le monde.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution. Les parents pourront visiter l'établissement tous les dimanches.

Références :

Hon. P. Soulé, | Hon. A. D. Crossman,
Rev. M. Louse, | Dr. Meux,
C. Roselius Esq. | L. Eyma Esq.
E. Forstall Esq. | W. H. Wilder Esq.

18 dec—☞

INSTITUTION DE MADAME LE TELLIER.

MME LE TELLIER, ex-principale de l'École publique, rue Bourgogne, Ier district, a l'honneur de prévenir le public qu'elle a ouvert le mercredi, 1er septembre, une maison d'éducation, où toutes les branches d'une instruction solide seront enseignées, en anglais et en français, par les meilleurs professeurs. Les ouvrages à l'aiguille ainsi que les arts d'agrément seront montrés avec un soin particulier.

Le nombre de pensionnaires qui doit inaugurer la nouvel établissement de Mme Letellier ne lui permet pas d'en faire l'ouverture rue Bourbon, comme cela avait été annoncé, c'est rue Dauphine, entre l'Ursulines et St-Philippe, que le pensionnat aura formé.

Ce vaste local ne laisse rien à désirer pour le confort et l'agrément; la cour et les dortoirs sont spacieux et aérés.

Les nombreuses élèves, depuis dix ans confiées aux soins de Mme LE TELLIER, et qui, pour la plupart, sont aujourd'hui de jeunes femmes charmantes, lui font espérer la bienveillance des familles.

Mme LE TELLIER ne prend que des élèves une mère et une amie; aucune peine n'est épargnée pour ses enfants, comme elle les appelle, et sous ce double rapport, elle réclame le patronage général. 26 août—3m

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles.

Sous la direction de

Mme CHARPAUX,

Rue du Bayou, Encoignure Claiborne.

NLE-ORLEANS—août 1852.

CETTE MAISON d'éducation, fondée depuis six ans, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qui lui a été donnée.

Jalouse de justifier la confiance des familles, Mme Charpaux s'efforcera d'élever au niveau des meilleures institutions au niveau des meilleurs établissements d'éducation existant à la Nouvelle-Orléans. A cet effet, elle s'est assuré du concours des professeurs les plus distingués.

La maison qu'habite Mme Charpaux et dont elle a fait l'acquisition est située sur le Bayou, avec l'avantage de jouir d'un air pur. [illegible]

[illegible]

CONDITIONS.

Les pensionnaires paient, non compris le blanchissage.................................$20.

Les demi-pensionnaires....................12.

Les élèves de la première classe.............8.

Les élèves de la seconde classe...............6.

Les élèves de la troisième classe.............4.

Le prix des leçons de piano est fixé à.........8.

Le dessin et la danse se paient à part.

Mme Charpaux invite respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter son établissement. 8sept—1an

INSTITUT ST-LOUIS,

Dirigé par Mme E. DERON,

Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, No. 145, entre Bourbon et Dauphine.

[ANNÉE SCOLAIRE 1852—53.]

CETTE institution, qui depuis douze ans a suivi une progression constante d'agrandissement et de prospérité, a rouvert ses cours depuis le 1er septembre.

Mme **Deron**, ancienne élève et professeur de la maison royale de St-Denis, graduée de l'Université de France, s'est efforcée de profiter de l'expérience qu'elle a acquise aux Etats-Unis, pour mettre son établissement au premier rang des maisons d'éducation de l'Amérique.

Mme **Deron**, exclusivement dévouée à ses élèves, s'applique non-seulement à cultiver leur esprit, mais elle s'attache aussi à former leurs cœurs.—Elle tient très fortement à ce que les jeunes personnes qui lui sont confiées se fassent remarquer par les qualités précieuses qui constituent une bonne éducation, telle que l'esprit d'ordre et de bonne tenue, l'amabilité du caractère et la solidité du jugement, la douceur des habitudes et la disposition sympathique de l'âme, en un mot, la grâce réservée et l'élégance décente des manières.—Afin d'obtenir ces résultats, **Mme Deron** a toujours pris pour auxiliaire la fermeté jointe à la douceur, l'emploi constant des moyens d'émulation, et surtout les récompenses pour la régularité des devoirs et l'application. Elle est secondée par Mlle **J. Deron**, sa belle-sœur, qui a toujours suivi avec elle la carrière de l'instruction: ces deux dames veillent avec le plus grand soin aux progrès journaliers des élèves.

Le local connu est cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus salubres de la ville, est parfaitement distribué: les classes, les salles d'étude, les dortoirs sont vastes et bien aérés, donnant sur des jardins; il y a une belle cour, un préau à l'abri du soleil, destinés aux récréations.

L'enseignement général de l'Institut St-Louis a lieu à la fois en Anglais et en Français; il embrasse tous les degrés et toutes les branches qui constituent l'instruction la plus achevée pour les demoiselles. La langue anglaise est l'objet d'un soin tout spécial: les élèves créoles sont tenues dans leurs rapports, soit entre elles, soit avec les professeurs, de parler EXCLUSIVEMENT l'anglais.

M. Orton, attaché à l'Académie depuis sa fondation, consacre une grande partie de son temps à donner aux élèves des classes supérieures une connaissance approfondie de la langue et de la littérature anglaises; les autres classes sont confiées à de bonnes maîtresses d'étude américaines.

Mme Deron s'est réservé la direction des classes françaises; elle s'est de plus assuré le concours d'un excellent professeur de hautes sciences, M. H. Jégou, qui partage avec M. H. Deron et mesdames Deron le soin des diverses classes françaises.

La langue espagnole fait également partie des études.

Pour l'instruction religieuse, M. l'abbé Theloumier, dont le zèle est si justement apprécié, continue de préparer les élèves à la première communion dans la chapelle de l'Institut.

Musique.—Les études musicales sont l'objet d'un soin spécial. Mme Lavillebeuvre, artiste d'un ordre très élevé, est attachée à l'institution en qualité de professeur de piano et de harpe. Les cours de musique vocale sont également faits par un des meilleurs professeurs de la ville.

Cette institution a adopté comme moyen d'émulation des examens mensuels de musique, auxquels les parens seront invités à assister.

Il y a un professeur de **Danse** attaché à l'établissement.

CHAUDIERES A SUCRE ANGLAISES.—Provenant des Forges d'Edwin Maw, à Liverpool.

REDUCTION DANS LES PRIX.

LE soussigné a en main, un grand assortiment complet de chaudières à sucre, en fer-battu et fer fondu, de Bouches de Fourneaux et Barres de grille, des modèles les plus réputés et des meilleurs fabricants, qu'il offre à vendre aux prix ci-après:

Chaudières en fer battu, à 16 cts la livre.

Chaudières en fer fondu:

36 pouces à	65 cts.		56 pouces à	75 cts.	
42 "	"		60 "	"	
46 "	"		66 "	"	
49 "	"		71 "	"	85
50 "	"	75	78 "	"	
52 "	"		81 "	"	
54 "	"		84 "	"	

Ces chaudières ont été mises à l'essai depuis sept ans, par plusieurs planteurs, et ont tous donné les rapports d'une entière satisfaction.

☞ Les ordres seront promptement exécutés.

JUAN Y. DE EGANA,

31aout—eb. No 47, rue Bienville

CUISINE EN FER DE WEST,

Améliorée et brevetée à New-York.

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134, rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, pompes à bière, &c. &c; ustensiles de cuisines, bains à laine, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb ainsi que toutes autres espèces d'ouvrages de son état, [illegible]

BŒUF SALE—20 barils, 12n demi dito et 25 barils, première qualité, à vendre par SECOMB, VOORHIES & CO,

28 oct 15 Tchoupitoulas

JAMBONS—200 tierçons de H. Steggs, Hubbards, Ransom et Duo et Lamb, à vendre par SECOMB, VOORHIES & CO,

26 oct 15, rue Tchoupitoulas

[illegible] WALKER.

[illegible] Le 3me [illegible] du comté de Lafourche, dans la ville [illegible] Un pour le deuxième District électoral, composé de la Municipalité (3me District de la ville de la Nouvelle-Orléans) composé du faubourg Tremé, et la 3me Municipalité, l'Algiers [illegible] la [illegible] de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un pour le quatrième District électoral, composé des paroisses de St-Jacques et de l'Ascension, de la rive droite du fleuve Mississipi, et les paroisses de Jefferson, St Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche-Intérieur et Terrebonne.

Un pour le cinquième District électoral, composé des paroisses de St-Tammany, Washington, Livingston, St-Hélène, Est et Ouest Feliciana, Pointe-Coupée, Est et Ouest Bâton-Rouge et Iberville.

Un pour le sixième District électoral, composé des comtés des Attakapas et Opelousas, et des paroisses Rapides et Avoyelles.

Et un pour le septième District électoral, composé des comtés de Natchitoches, Ouachita et Concordia, et des paroisses Catahoula et Franklin.

En conséquence, j'ai jugé convenable de lancer ma proclamation, donnant avis de ladite élection aux électeurs qualifiés de l'Etat, et ordonnant aux shérifs et autres officiers que cela concerne, de tenir ladite élection le susdit deuxième jour de novembre prochain, aux différents précincts établis par la loi, qu'elle soit conduite et les retours faits conformément à la Constitution et aux lois.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Bâton-Rouge, ce 12me jour d'août 1852, et de l'indépendance des Etats-Unis, la 77me.

JOSEPH WALKER

Par le Gouverneur:

CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat. 16 aout

AVIS D'ÉLECTION.

EN vertu d'un writ d'élection à moi adressé par Son Excellence Joseph Walker, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par le présent, notifiés qu'une élection sera tenue le mardi, 2me jour de novembre prochain (1852), pour Electeurs pour Président et Vice-Président des Etats-Unis.

Le scrutin sera ouvert le jour susdit, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures d'après-midi, aux endroits qui seront désignés et sous la direction des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nouvelle-Orléans et par le Juri de Police pour cette partie de la paroisse sise sur la rive droite du fleuve Mississipi.

L'élection sera conduite et les retours par duplicata en être transmis au soussigné, conformément à la loi.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans,

7 d'octobre 1852.

JAMES P. FRERET, Shérif

Avis aux électeurs de la paroisse d'Orléans, concernant l'adoption ou le rejet de la nouvelle Constitution.

En vertu de la proclamation lancée par Son Excellence Joseph Walker, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sont par le présent notifiés que, à l'élection qui sera tenue le mardi, 2me jour de novembre prochain (1852), pour Electeurs pour Président et Vice-Président des Etats-Unis, il y aura un scrutin distinct pour recevoir les votes à l'effet de prendre le sens du bon peuple de cet Etat relativement à l'adoption ou au rejet de la Constitution de 1852; chaque électeur devra exprimer son opinion en déposant dans le dit scrutin distinct un bulletin contenant ces mots: "La Constitution acceptée" ou "La Constitution rejetée," ou quelques mots exprimant l'intention de l'électeur.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, 7 d'octobre 1852.

N. B.—Il y aura à chaque Poll un troisième scrutin destiné à recevoir des contributions pour le monument de Washington.

8 oct J. P. F., Shérif

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

21 octobre 1852.

Conseil Commun de la Ville de la Nlle-Orléans.

IL est résolu que les personnes dont les noms suivent, sont par le présent nommées Inspecteurs et Greffiers de l'élection qui doit avoir lieu le 2 novembre aux endroits ci-dessous désignés:

Premier Precinct:

Chez P. Kramers, encoignure des rues Annunciation et Race—Inspecteurs:—M. Martin, Jas. Ross, Mark Walton.—Greffiers: H J. Levoy, D. J. Ricardo.

Second Precinct:

Chez J. Henders n, Coffee House, Horse Station—Inspecteurs:—Jas. Dunlap, R. R. Osborne, H. M. Summers.—Greffiers:—J. J. Osborne, J. A. Adda.

Troisième Precinct:

A l'école Fulton.—Inspecteurs:—W. Monaghan, F. H. Quick, R. E. Redwood.—Greffiers:—Thos. Diamond, McNus Nown.

Quatrième Precinct:

A la case à pompe No 18.—Inspecteurs:—J. M. Cass, Thos H. Shields, J. L. Saunders.—Greffiers:—David Caldwell, L. H. Stone.

Cinquième Precinct:

A la case à pompe No 2—Inspecteurs:—W. S. Seymour, J. M. Savage, W. H. Filkins.—Greffiers:—L. C. Dillard, McCauley.

Sixième Precinct.

A la Compagnie des tuyaux de la Louisiane, encoignure Carondelet et Perdido.—Inspecteurs:—J Jamison, J N Hawthorn, R B Sykes—Greffiers:—W A Beecher, A Maron

Septième Precinct.

Chez A O'Donnell, rue Poydras—Inspecteurs:—P Dowling, J C Stewart, N E Bailey.—Greffiers:—G F Pierson, C De Britton.

Huitième Precinct.

A l'hôtel de la rue Conti.—Inspecteurs:—N Richards, E Calomon, A Saucier.—Greffiers:—E Canon, J Magne.

Neuvième Precinct.

A la case à pompe No 15, encoignure Bassin et Conti.—Inspecteurs:—J Harris, M Davis, H C Foster.—Greffiers:—R Abbott, A Levy.

Dixième Precinct.

Au café Jefferson, rue de Chartres.—Inspecteurs:—Wm Andry, J. A. Michel, P LeBlanc.—Greffiers:—M M Michel, J Smith.

Onzième Precinct.

Au café d'Orléans, rue d'Orléans.—Inspecteurs:—Valcour Fortier, L A Gunot, Jos. Hernandez.—Greffiers:—Auguste Dejan, A Cardby.

Douzième Precinct.

Au café de F Almutz, encoignure des rues Marais et Orléans.—Inspecteurs:—F Brasson, Geo Clark, T Chaton.—Greffiers:—L Couretie, J McLelland.

Treizième Precinct.

A la Case à Pompe No 4, rue Hôpital, entre Royale et Bourbon.—Inspecteurs:—L. Féré, C J Ochmelen, Jules Cassard.—Greffiers:—J F Dufour, Léon Féré.

Quatorzième Precinct.

Au café situé à l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue St-Claude.—Inspecteurs:—H Gaynor, M Barnett Sr., H St-Paul.—Greffiers:—John Baron, J A Roque.

Quinzième Precinct.

A l'École Publique, rue des Grands Hommes.—Inspecteurs:—J D Yoley, F. C. Laville, J Drouet.—Greffiers:—A. Caraby, E Johnson.

Seizième Precinct.

A l'école du marché Marigny, Chemin du Bayou—Inspecteurs:—J. Vincent, A Trémé, D Prialonge.—Greffiers:—P. Casanove, J D'Avignan.

Dix-septième Precinct.

Au café de J B Lamothe—Inspecteurs:—M Lemagne, A O'Neil, J H Earlier Ils.—Greffiers:—Jno Jacobs, Jacob Meyers.

Dix-huitième Precinct.

A la Case à Pompe No 8—Inspecteurs:—W. W. Burton, G. D Bruns, Jas Brooks.—Greffiers:—J. B. Heart, P B Fernandez.

Dix-neuvième Precinct.

Au dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans-Mexique—Inspecteurs:—M Bacon, M H Brown, Jno Pierce—Greffiers:—Alfred Ducros Jr, Jno Burke.

Vingtième Precinct.

Chez M Gaines, encoignure Montigut et Casacalvo.—Inspecteurs:—A Bourges, J B Bonfantaine, J Ladlaw—Greffiers:—K Vienne, Jno Ladlaw.

Vingt-unième Precinct.

A la maison Clermontville, encoignure Congrès et Levée—Inspecteurs:—J Charlonnet, N Trémé, D Dansan—Greffiers:—A Trémé Jr, R Schiemen.

Signé: W C C CLAIBORNE,

Président du Bureau des Aldermen.

Signé: FRAN. A. TUENTE,

Président du Bureau des Assistants Aldermen.

Approuvé le 21 octobre 1852.

A. D CROSSMAN, Maire

Pour copie conforme:

H BIER, Secrétaire

Mairie de la Nouvelle-Orléans,

21 octobre 1852.

☞ Les personnes ci-dessus désignées comme inspecteurs et greffiers pour l'élection qui doit avoir lieu le 2 novembre prochain, sont invitées à se passer au bureau du Maire dans le plus bref délai, afin de prêter serment conformément à la loi.

22 oct A D CROSSMAN, Maire

BUREAU DE L'EXECUTIF,

Baton Rouge, 6 octobre 1852.

ATTENDU que John Culbertson avait aujourd'hui déclaré à moi pour obtenir la cancellation de deux bons ci-après décrits: un bon signé par Thomas Hynes, collecteur des taxes d'Etat pour le troisième district représentatif de la paroisse d'Orléans, comme principal, en date du 8 janvier 1850, et par James Colebey comme sûreté, chacun pour la somme de $3000 34.

2e—Un bon signé par ledit Hynes comme principal, en date du 12 août 1851 avec James Keally et John H. Smith comme sécurités, chacun pour la somme de $6721 20. Les susdits bons ont été déposés entre les mains du dit culer pour répondre de la fidèle exécution de ses devoirs comme collecteur de taxe d'Etat pour le district susdit.

En conséquence avis est par le présent donné à toutes les personnes qui y sont intéressées à avoir à déduire dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis, au bureau du secrétaire d'Etat dans la ville de Bâton Rouge, les raisons pour lesquelles lesdits bonds ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat dans la ville de Bâton Rouge, ce 6me jour d'octobre A. D. 1852 et la soixante-dix-septième année de l'indépendance des E. Unis.

[L. S.] JOSEPH WALKER,

Par le Gouverneur,

CHARLES GAYARRE, secrétaire d'Etat.

26 oct—1m

Bureau de l'Exécutif,

Baton-Rouge, 21 septembre 1852.

ATTENDU que BERNARD TURPIN, encanteur dans et pour la paroisse d'Orléans, m'a, ce jour, fait une demande pour la cancellation des bonds ci-après décrits, à savoir: trois différents bonds, chacun de la somme de dix mille piastres, signés par ledit Turpin, comme principal, respectivement; le premier le 29 septembre 1848; le second le 29 avril 1850, et le troisième le 23 juin 1851, avec les sécurités suivantes, à savoir: sur le premier, MM. Henry Legendre, Antoine Carrière, Chas A Barrière, A C. Tremoulet; sur le second, MM. A. C. Trémoulet, A. Carrière, Vincent Aicard, Jean F. Bercier, Francisco Tio; et sur le troisième, MM. A C Trémoulet, Antoine Carrière, J M. Lepeyre et Francisco Tio. Lesdits bonds ayant été donnés par le susdit Bernard Turpin pour la fidèle exécution de ses devoirs d'encanteur, comme il est dit ci-dessus.

En conséquence, avis est par le présent donné à toutes personnes qui y sont intéressées, d'avoir à déduire dans les quatre-vingt dix jours après la dernière publication de cette notice, au bureau du secrétaire d'Etat à Baton Rouge, les raisons pour lesquelles lesdits bonds ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous mon seing et le sceau de l'Etat en la ville de Baton Rouge, ce 21ème jour de septembre A. D. 1852, et la soixante-dix-septième année de l'indépendance des Etats-Unis.

[L. S.] JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,

CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat

29 sept—30

Ligne d'omnibus de Lafayette et de la Nouvelle-Orléans.

HART, THOMAS & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:

Première voiture, à.............6 heures A. M.

Dernière voiture, à.............8 heures P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à.............6 1/2 heures A. M.

Dernière voiture, à.............8 1/2 heures P. M.

Départs du bas de la ville:

De la Presse à Coton d'en bas, Troisième Municipalité:

Première voiture, à.............6 heures A. M.

Dernière voiture, à.............7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal:

Première voiture, à.............6 1/2 heures A. M.

Dernière voiture, à.............8 1/4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lors qu'il y aura des dames.

Billets à vendre au N° 52, rue des Magasins.

6mars—

GRAITES! GRAITES!

1200 GRAITES complets, d'une grande variété de modèles et de grandeurs, à vendre à des prix réduits, depuis

$3 50 à $20.

Les soussignés s'engagent aussi à les faire poser partout où l'on pourrait le désirer.

B. NAUTRE & Co.,

23 sep 25, rue Condé.

POELES! POELES!

1200 POELES de toutes dimensions et de tous genres, à vendre à des prix variant de **$3 à $30**, par

B. NAUTRE & Co.,

23 sep 25, rue Condé.

CUISINES! CUISINES!

800 CUISINES, soit pour bois ou pour charbon, d'une grande variété de modèles et de grandeurs, depuis

$3 50 jusqu'à $350 00.

AUSSI:

Cuisines de l'Ouest,

à deux fours, n'ayant besoin d'aucune maçonnerie et fonctionnant parfaitement.

Ces cuisines sont recommandables par leur solidité et pour l'économie du combustible.—A vendre à des prix réduits, par B. NAUTRE & Co.,

23 sep 25, rue Condé.

VINS ROUGE ET BLANC en caisses:—

130 caisses St Julien Médoc,

50 do Léoville 1847.

25 do Haut Sauterne,

13 do Haut Barsac,

13 do Ch Yquem,

A vendre par PORÉE & GIRARD,

16 oct 7 rue St Loui

ATTENDU par le navire Wolte, venant de Bordeaux: 80 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par PAUL LACROIX,

19 oct 13 Toulouse

VIEILLES briques—10,000 vieilles briques très bonnes et n'ayant servi que fort peu de temps: aussi—quelques milliers briques à feu ayant servi, à vendre à très bas prix pour clore un compte. S'adresser à LOISON & SILVESTRE,

26 oct 24, rue de la Douane

Installation de Magasin à vendre.

LES vitrières, l'installation du magasin No 68, Vieille Levée. [illegible] L'acheteur aura le privilège de louer le dit magasin.

S'adresser sur les lieux, ou à JOS. N. ROBERT & CO.,

30sept Baton-Rouge

[illegible]

Ordres généraux No 27.—Quartier Général [illegible] octobre 1852.—[illegible] de la Louisiane [illegible] par [illegible] Une réunion [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible] et de la [illegible] la Milice [illegible] par un acte de la Législature, intitulé: "Acte faisant une allocation pour l'entretien de la Légion de la Louisiane et des autres compagnies de volontaires non-enrôlés, qualifiés et organisés en vertu [illegible] de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 21 mars 1851."

Le Brigadier-Général D. Augustin, commandant la Légion, le Brigadier-Général E. L. Tracy, chambre dans la 1re Division; le Brigadier-Général D. Crebbs, commandant la 2me brigade de la Milice de la Louisiane, et les officiers commandant les autres compagnies de volontaires en uniforme, maintenant organisées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sont respectivement chargés de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du Major-Génér. JOHN L. LEWIS,

Commandant la 1re Division de la Milice de la Lou.

L. E. FORSTALL,

Inspecteur de la 1re Division de la Milice de la Louisiane.

13oct

QUARTIER-GENERAL.—LEGION DE LA LOUISIANE.—Nlle-Orléans, le 19 octobre 1852.—

Ordres généraux No 27.—Revue d'inspection.—Conformément aux ordres généraux No 23, émanant du Quartier Général du Major-Général John L. Lewis, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira en grande tenue le jeudi 4 novembre, à 3 1/2 heures précises de l'après-midi, sur la Place d'Armes, rue des Remparts, pour une revue d'inspection qui doit avoir lieu de tous les corps de la division sur la Place Lafayette à 4 1/2 heures précises.

Les Commandants des compagnies remettront à l'inspecteur de brigade un contrôle exact des sous-officiers et soldats présents à la dite revue.

La ligne devra être formée à trois heures et demie précises.

Le lieutenant-colonel O. Eickholds, commandant l'infanterie, le major L. Gally, commandant l'artillerie, et le major Chatry, commandant la cavalerie, sont chargés respectivement de la concerne de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN, Brigadier-Général,

20oct HENRI OUREL, Aide-de-Camp

MARCHANDISES SECHES,

Bottes, Souliers et Chapeaux,

Encoignure Magasins et Commune,

Nos 11 et 13.

LES soussignés ont maintenant en main et continueront à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de **marchandises sèches américaines et européennes**, convenables pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.

Leur stock de **marchandises sèches** comprend les articles suivants:

TOILE D'IRLANDE;

COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises;

COTON de Lowell 4/4, 6/4;

COTON blanc et écru 3/4, 7/8, 4/4;

LINSEYS et JEANS de Kentucky et de Glasgow;

LINSEYS à carreaux pour domestiques;

FLANELLES blanche, bleue, jaune, rouge et verte;

COTONNADE et DENIMS épaisse et légère pour habitation;

MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour négresses;

SATINETS bleu, noir et mêlés;

CALICOS anglais, ocre et barèges français;

CALICOS américains, ALPACCAS et de laine anglaise;

BAS, chemises de peau, caleçons et GANTS anglais;

BAS et chaussettes allemands;

MOUSSELINES SUISSES, à carreaux, blanches, en couleur et à dessin;

BRETELLES en gomme élastique, cols, dentelles, etc;

PARAPLUIES en soie et coton

Ils ont aussi en vente un assortiment complet de BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, manufacturés pour eux.

Chaussures de Russett,

Pour enfants et jeunes gens, de toutes grandeurs.

Bottes,

En peau de veau et kip; de de bœuf, pour habitants, pêcheurs, etc.

Brodequins,

En cuir patenté, peau de veau et de bœuf, de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfans.

Bottines, Brodequins et souliers,

Pour dames, demoiselles, enfans et servantes, de toutes qualités.

Chapeaux et Casquettes,

De tous genres, grandeurs et qualités, pour hommes jeunes gens et enfans, et très convenables pour ce marché. Les acheteurs sont respectueusement invités de venir examiner notre stock avant de faire leurs achats.

18dec NORTH BROTHERS

Nouveautés d'automne.

GIQUEL & JAMISON,

No 18, rue de Chartres,

REÇOIVENT en ce moment par les navires Eastern Queen, Sea Eagle et Lemuel Dyer, du Havre, et les steamers Benj. Franklin et Empire City, de New-York, les articles suivants, qu'ils offrent en vente en gros et en détail, au plus bas prix de la place:

Mousseline de laine imprimée, riches

" robes Bayadères;

Cachemire et valencia riches;

Mousseline de laine imprimée, pour enfants;

Robes indienne Bayadères;

Indienne française, nouveauté;

Lasting imprimé pour rideaux;

Damas laine et soie do;

Soieries changeantes;

Robes soie, damas et barpoor;

Soieries couleurs, rayées et carreaux;

Soieries noires, un grand assortiment;

Mouchoirs batiste, brodés et unis;

Robes en mousseline brodée;

Rabats brodés, en mousseline et batiste;

Cravates soie fantaisie, pour hommes;

Crêpe de Chine pour robes;

Bobinet et mousseline brodée, pour moustiquaire;

Châles crêpe de Chine brodés et unis;

Manteletes et manteaux, soie et velours;

Cols, chemisettes et manches brodés;

Gants peau pour dames et hommes;

Rubans velours toutes couleurs;

Cols, chemisettes et manches crêpe noir, Barpoor noir et couleurs, toutes de étoffe véritable et imitation; mouchoirs batiste, brodés à ourlet; dentelle et entredeux valenciennes, dentelle noire et de couleur, valenciennes; crêpe de Chine; barège, toile, florence, etc., etc.; [illegible] toile, crêpe, satin, velours; [illegible] bas coton pour femmes et enfans; batiste unie et brodée; tulle, gazes et tarlatanes; etc. [illegible] tapis, fichus; gants de chevreau; couleurs, bas et chaussettes coton, velours soie de toute couleurs; mousselines; [illegible]

GIQUEL & JAMISON,

4 oct—6 18 rue de Chartres

RILLIEUX & REGGIO.

238, RUE BOURBON.

ONT reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord un superbe assortiment de marchandises sèches comprenant les articles suivants, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits:

Cachemire imprimé,

Mousseline laine imprimée et unie,

Mousseline laine noire 2/3 et 5/4,

Mérinos français, couleurs assorties,

Mérinos à 4 quarts, noir, bleu et blanc,

Cachemire d'Ecosse noir et couleur,

Popeline chiné et changeant 5/4,

Ecossaise soie et laine,

Orientale soie et laine damassée,

Barpoor noir et couleur, Alpaca broché

Cachemire de soie noir et couleur,

Alpaca et très belle qualité,

Crêpe des Indes pour robes,

Barège imprimé, ordinaire et riche,

Ditto uni (toute nuance)

Drap de Zéphyr pour manteaux,

Tartans Ecossais et imprimés,

Damas soie noire, Moire noire,

Satin à la reine, Satin de Chine,

Gros d'Afrique et Gros d'Afrique,

Gros du Rhin et Gros noirs,

Gros de Naples et Taffetas noir,

Gros de Naples et poult de soie,

Velours noir et couleurs,

Flanelle et mérinos noir et en couleur,

Indienne française, toile à matelas,

Indienne à meuble et damas soie, coton et laine,

Mousselines do,

Courtepointes piquées blanches et couleurs,

Tapis de table, Velours pour pantalons,

Drap pour habits, toutes couleurs,

Cols brodés depuis $1 jusqu'à $15,

Manches du dernier genre,

Mouchoirs batiste brodés,

Bandes et entredeux en jaconas, brodés anglaise,

Mouchoirs festonnés à ourlets,

Gilets mérinos, soie et coton pour homme,

Do dames et enfants

Voiles et voilettes pour blance,

Voile barège, gaze et crêpe,

Gants chevreaux, soie et laine,

Tapis en barège 18/4 pour dessous de table,

Châles crêpe de Chine, Barège en pièce,

Echarpes, crêpe de Chine, brodées et unies,

Bonnets brodés pour dames et enfants,

Bas et chaussettes, anglais et allemands,

Couverture molleton pour lit et berceau,

Ditto laine, Flanelle française et anglaise,

Cravates satin fantaisie, corsets patentés,

Ruge, (brevet de chevalier)

Galons français, boutons de nacre,

Linges de table damassée et unis,

Serviettes citronnées, etc., etc.

Aussi—Un assortiment complet d'articles de première nécessité, qu'ils vendront au plus bas prix de la ville. RILLIEUX & REGGIO,

4oct 238, Bourbon

RICHARD ALDIGÉ & Co.,

35, rue de Chartres.

REÇU par les navires Sea Eagle, Lemuel Dyer et Eastern Queen, du Havre, et Lapland, de Liverpool, les articles suivants:

Chemises de couleur; devants de chemises,

Gilets de tricot, blancs, roses et mélangés

Caleçons tricot; vestes mérinos, doublées.

Chaussettes laine, coton blanc et écru.

do fantaisie, pour hommes et enfans.

Cols de tous genres; cravates fantaisie,

Foulards des Indes.

Draps, casimir, satin laine.

Piqués unis et fantaisie; cotonnade fantaisie.

Bretelles de toutes qualités.

Gants de peau, de soie, etc., pour hommes, femmes et fillettes.

Bas de soie, de fil d'Ecosse.

Guêtres pour enfans.

Un assortiment de lingerie, façon anglaise.

Dentelle, Blonde, Valenciennes.

Tulle Bruxelles, Maline, Point d'Esprit.

Châles, fichus, brochés, soie, laine, cachemire.

Voiles et voilettes.

Mouchoirs de batiste brodés pr femmes et fillettes.

Mouchoirs de batiste pour hommes.

Mousseline de laine, unie et à bandes.

Barpour, tartan, écossais et étamine.

Barège extra-riche; foulard pour robes.

Indienne française.

Taffetas glacé, gros de Naples, gros d'Afrique.

Florence assortie, de couleurs et de largeurs.

Marceline, lustrine, serge, royale, etc.

Andrinople, chamois uni, satiné et damassé

Embrasses pour rideaux; passementeries diverses.

Mousseline de soie et grenadine.

do suisse et anglaise.

do à rideaux et à moustiquaires.

do damassée, brochée, Plumetis et Jacquard.

Assortiment de Rubans.

Couvertures laine 10 points, et molleton 8 points.

Ombrelles et parapluies, bel assortiment.

Eventails de tous genres pour femmes et fillettes.

Egalement un assortiment complet d'articles de Paris et de parfumerie. 7 oct

CONFECTION.

MANTEAUX de drap, genre TALMA, unis et brodés,

Do do CASTELLAN do,

Do do ANDALOUS do,

PELISSE do à capuchon do,

ROTONDE à la CHECQUE très riche,

MANTELETS de tous les genres nouveaux,

MANTEAUX de VELOURS,

MANTELETS do,

Manteaux Pompadour pour jeunes demoiselles, etc,

Velours soie 5/4 pour confection.

Aussi:—1 caisse CORSETS sans couture de la véritable marque de Verly.

P. & E. REILLY & CO.,

25 oct Enc. Royale et Canal.

VINS DE MARSEILLE ET BORDEAUX—

30 barriques vin rouge de Marseille,

50 do do St-Julien médoc,

50 do do Ste-Estèphe do,

300 caisses do St-Julien médoc,

3000 do do en douane,

20 barils vin blanc Haut Sauterne,

10 do do do qualité supérieure,

150 caisses do do do.

A vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,

25 oct 27, rue St-Louis

ABSINTHE, vermouth, &c—50 caisses absinthe, 100 do vermouth, 50 paniers huile d'olive, 5 caisses de 1/2 boites sardines,

A vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,

25 oct 27, rue St-Louis.

DAMEJEANNES, Bouteilles, etc.—2500 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, 50 paniers bouteilles vides, 5 balles de 15,000 bouchons surfins,—50 ballots le 500 dito, 10 de 1000 bouchons à damejeannes,

A vendre par PAUL JUGE FILS & Co.

25 oct 27 rue St-Louis

A VENDRE à livrer par le navire le Vermont, attendu de Bordeaux:

4 futailles fil à volle en petites pelottes,

60 barriques vin rouge St-Estèphe et Pauillac Médoc 1849.

70 barriques vieux Margaux Médoc, 1847, à vendre par JOS. LANATA, rue Jefferson, No 11, et

25oct 12, rue Toulouse.

A VENDRE à livrer par le navire Oceana, attendu de Bordeaux,

80 barriques vin rouge St-Estèphe et Pauillac Médoc 1849. JOSEPH LANATA.

25 oct 11, Jefferson et 12, Toulouse.

A VENDRE à livrer par le navire l'Elisabeth, attendu de Bordeaux:

300 caisses cerises à l'eau de vie, étiquettes très riches, de Faurie,

50 bas. claret St Estèphe et Pauillac Médoc,

A vendre par JOSEPH LANATA,

25 oct 11 Jefferson, 12, Toulouse

EN débarquement du navire Elisabeth, de Bordeaux:

1000 caisses vin rouge bon ordinaire,

200 do do 1/2 bouteilles, à vendre par LANATA, GANDOLFO & CO,

[illegible] 9—10, Jefferson

ATTENDU prochainement par le navire Atlanta: 1000 damejeannes de 5 gallons, 400 do de 3 gallons; 300 do de 2 gallons, 200 do de 1 gallon.

4 tonneaux Gruyère [illegible]

[illegible] LANATA, GANDOLFO & Co,

[illegible]

VERMOUTH—120 caisses Vermouth de La Boll Fils & Co., à vendre par ANT GIRAUD,

16 oct 46, Vieille Levée

VIERGE [illegible] grand assortiment [illegible]

[illegible]

Th. MOREAU,

151, rue Royale, et 33 rue St-Charles.

VIENT de recevoir par les navires Sea Eagle, Lemuel Dyer, Olympus et Old England, du Havre; Silas Holmes, Connect City et St Denis, de New-York, une grande partie de son assortiment d'hiver, se composant de:

BONNETERIE EN GENERAL, telle que: Gilets flanelle croisée et unie, blanche et de couleur, dito cotons écru et blanc; Pantalons flanelle unie et croisée, blanche, et de couleur, Pantalons et Caleçons coton blanc et écru; Chemises coton, blanche, croisée et rayée [illegible], [illegible] d'enfans.

MERCERIE ASSORTIE, se composant de tous les articles à l'usage des modistes et couturières en robes, telle que: Crêpe-crêpé, Crêpe lisse, tulle et de couleur, Velours noir et de couleur; Garnitures de passementerie pour robes et Mantelets; [illegible] Fil, Aiguilles, Coton à broder, etc.

Le plus complet assortiment de Porte-Cigares, Porte-Monnaie, dont les prix varient de 50 cts à $5 [illegible] Nécessaires pour hommes et dames, [illegible] Gants de toute description, [illegible]

Gravates, [illegible]

Ch. MOREAU, [illegible] parfumerie [illegible]

Gants vrais Jouvin à $1 la paire [illegible]

Le produit de cette occasion [illegible]

30 oct

CERISES—30 caisses à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par Fco DE FUENTES,

22 oct 22, Vieille Levée

HUILE de Plagnol—50 paniers à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par Fco DE FUENTES,

22 oct 22, Vieille Levée

VIN de Bergasse—10 barriques vin de Bergasse, en magasin et à vendre par Fco DE FUENTES,

22 oct 22, Vieille Levée

VIN de Porto—5 barils vin de Porto, de magasin et à vendre par Fco DE FUENTES,

22 oct 22, Vieille Levée

COGNAC—50 quarts pipes de Cognac, Le Rochelle, J J Prom & Co., 20 octaves Cordon et Martin, importés en 1850—8 demi et 16 quarts pipes Jahn—16 quarts Lounjey, 1841—30 octaves N R bon cognacs 1815—40 octaves bon champagne 1823—40 octaves vieux cognac 1820—15 quarts marque Washington, dans les magasins de la douane, en magasin et à vendre par Fco DE FUENTES,

22 oct 22, Vieille Levée

EN débarquement du navire Louise Otto Warbelow—400 caisses vin rouge.

A vendre par Fco DE FUENTES,

22 oct 22, Vieille Levée

CUIR et peaux de veau—10 douzaines cuir de kip, 10 douzaines peaux de veau de Paris, en débarquement du navire Old England, et à vendre par Fco DE FUENTES,

22 oct 22, Vieille Levée

BOUGIES de Paris—60 caisses de 4 boites Bouj; 14 caisses No 6, de 1800 livres, reçues par le navire Old England, et à vendre par Fco DE FUENTES,

22 oct 22, Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné—10 barriques vin rouge pour familles, 100 do [illegible] 10 do, —20 barriques vin blanc Haut Sauterne,—200 barriques de blanc,—150 caisses do do do Castenoc, à vendre par Fco DE FUENTES,

22 oct 22, Vieille Levée

BOUTEILLES vides françaises, 50 paniers reçues dernièrement, et à vendre par Fco DE FUENTES,

22 oct 22, Vieille Levée

BEURRE de Goshen—25 barils beurre jaune de première qualité, en débarquement du navire Mediator, à vendre par E. J. HART & CO.,

22 oct 79, Tchoupitoulas

FROMAGE de Goshen—15 caisses en débarquement du navire Mediator, à vendre par E. J. HART & Co.,

22 oct 79, rue Tchoupitoulas

VIN DE MADERE—20 quarts pipes vin de Madère, en débarquement du navire Iowa, à vendre par E. J. HART & Co,

22 oct 79, Tchoupitoulas

TABAC haché—100 caisses tabac à fumer de Goodman, en débarquement du navire Narragansett, à vendre par E. J. HART & CO

22 oct 79, Tchoupitoulas

EAU de vie, Madère, Port, Sherry—Les soussignés ont reçu en débarquement EAU DE VIE de la marque J. J. Faure, 10 demi pipes Madère, 10 do Porto très vieux et 10 do Sherry, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co.

9oct 28, rue Douane

ABSINTHE—40 caisses absinthe, en magasin et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co.

9 oct 28, rue Douane

A VENDRE en débarquement du navire Sharon, de Bordeaux:

50 barils vin Haut Sauterne,

20 barriques vin vieux pour familles,

25 barriques vin bon ordinaire,

A vendre par HENRY VALETON,

29 sep 90, rue St-Louis

DIVERS—6 caisses pâtes truffées; 20 do cèpes à l'huile; 30 do petits pois assortis; 4 do pâtés de foies gras; 15 do truffes; 200 do sardines en boîtes; 2 do huile de lin; tiers et quarts de diverses marques; 6 tonneaux rhum et 3 barils de muscat, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co.

21 sep 30 1/2 rue Poydras

EN débarquement du navire Lancaster et à vendre sur la levée,

79 barriques vin rouge bon ordinaire,

20 barriques vin blanc.

BOYER FRERES,

2 aout Enc. Moreau et Mandeville

EN débarquement du navire Sharon, venant de Bordeaux:

48 barriques vin rouge bon ordinaire,

A vendre par BOYER FRERES,

24sept enc. Moreau et Mandeville

A VENDRE en débarquement de la barque Arthur, mouillée entre les deux marchés:

75 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles

par BOYER FRERES,

2 aout Enc. Moreau et Mandeville

EN débarquement et à vendre sur la levée—79 barriques vin rouge, bon pour familles.

BOYER FRERES,

19at Encoignure Moreau et Mandeville 3e district

VIN BLANC—50 barils vin blanc, à vendre par J. B. PREAU & Co.

10sep 33 rue Gravier

RIZ créole—300 sacs en magasin et à vendre par AVET & BROTHERS,

31 aout enc. Bienville et Vieille Levée

MAQUEREAUX—300 barils maquereaux, en débarquement du navire Roxbury, à vendre par AVET BROTHER,

12 fr Encoignure Bienville et Vieille Levée

RIZ créole nouveau—300 sacs en débarquement et à vendre par AVET FRERES,

24sept Coin Bienville et Levée

MORUE—250 caisses en débarquement et à vendre par AVET & BROTHERS

31 aout enc. Bienville et Vieille Levée

MORUE—200 caisses morue en débarquement et à vendre par AVET FRERES,

24sept Coin Bienville et Levée.

EN débarquement du steamboat J. Doan, de Saint-Louis:

546 boîtes purée de tomates, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,

28 sep 13 et 15, rue St-Louis

EN magasin—718 boîtes conserves "Lenglet," der nièrement reçues et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,

28 sep 13 et 15, rue St-Louis

VIN BLANC—50 barils Haut Sauterne, en débarquement du navire Swan, venant de Bordeaux, à vendre par X. LAMBERT,

3tsout No 62, rue des Magasins

CIGARES de la Havane—300 milliers de bons cigares de la Havane de toutes grandeurs et de plusieurs marques, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,

5 oct 37, Commune

CAFE—100 sacs café de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,

oct 37, rue de la Commune

JUS de fruits—Par le Florida, de Bordeaux, 20 douz jus de fraises, framboises et groseilles, à vendre par DUNTZE & KEN,

12 aout encoignure Royale et Conti

CHANDELLES—200 caisses chandelles blanches de blanc de baleine chinoise, à vendre par BRUGUIERE & CO.,

3 sept 9, rue Bienville

VIN de Marseille—50 barriques vin rouge de Marseille à vendre par ANT. GIRAUD,

11 oct 46, Vieille Levée

CHANGE sur Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE,

8 sep 25, Vieille Levée

CIGARES—77,000 marques assorties, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par S. DE VISSER & Co,

19oct 26, Vieille Levée

SUCRE—350 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par S. DE VISSER & Co,

19oct 26, Vieille Levée

SUCRE—105 balles Vuelta de Abajo tripas y capas, en débarquement du brick P. Soulé, et à vendre par S. DE VISSER & Co,

19oct 26, Vieille Levée

ATTENDU incessamment par le navire old England, du Havre:

2 tonneaux véritable fromage Gruyère, à vendre par J. N. CURIEN,

2oct enc. Condé et Dumaine

H. DE GOER & RIFFLARD,

En Liquidation,

OFFRENT à vendre à très bas prix—

3e colis **Marchandises d'Automne** reçues par les derniers arrivages d'Europe et du Nord.

Aussi—Tout leur stock au prix coûtant.

En bloc ou demi gros. 24sept

J. S. HOGAN—étant le seul agent, pour la vente des Charrues de Mayville, Kentucky, des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, a en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'il offre aux prix des manufactures.

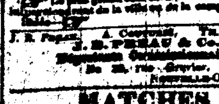

[illegible]

Avec un assortiment de [illegible]

[illegible]

ON DEMANDE une bonne cuisinière. [illegible] A. R. [illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

[illegible] Woodlief vs. [illegible] COUR DE LA LOUISIANE [illegible]

[illegible]

Succession de Joseph Portier fils.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes intéressées, que [illegible] aux présentes, dans [illegible] pour lesquelles le compte présenté par Félix Lacoste, administrateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués en conformité d'icelui [illegible]

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, 1nov—3oct10 Député-Greffier.

Elisabeth Hertzfelt, épouse de Charles Walters, vs son mari—No 4816.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable James N. Lea, juge.

Dans cette affaire, la Cour, considérant les allégations contenues dans la pétition et les preuves à l'appui, et la Cour étant convaincue que la demanderesse a pleinement établi les faits et que la défenderesse, qui bien que défaut été, a marqué de paraître en Cour, et bien que le délai accordé par la loi est expiré depuis que la demanderesse a été rendu contre lui dans cette affaire, le défendeur n'a enregistré aucun plaidoyer et fait aucune exception pour se pendre de jugement.

Il est ordonné, adjugé et décrété que ledit jugement par défaut soit confirmé et devienne définitif, et que jugement soit rendu en faveur de la demanderesse, Elizabeth Hertzfelt, contre son mari, Charles Walters, décrétant une séparation de corps et de biens entre lesdites parties, et que ladite demanderesse soit réintégrée dans la possession et la jouissance de ses biens et effets mobiliers, de quelque nature qu'ils soient.

Il est de plus ordonné que le défendeur paie les frais de l'instance.

Jugement rendu le 13 février 1852.

Jugement signé le 16 février 1852.

Signé: J. N. LEA, Juge.

Pour copie conforme. A. J. VILLERE,

1 nov—3ecp10 Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je, Alfred Rousseau, Greffier de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, certifie par les présentes qu'il a été rendu en cette Cour dans l'affaire de Madame Mary Ann Smith, épouse de Francisco Rodriguez contre son mari—No 5004 dans les termes suivants, à savoir:

Cette affaire ayant, par consentement des parties, soumise à la Cour, et la Cour considérant l'évidence à l'appui de sa demande,

Il est en conséquence ordonné, adjugé et décrété que la pétitionnaire, Mary Ann Smith, épouse de Francisco Rodriguez, soit séparée de biens de son dit mari Francisco Rodriguez; que ce dernier [illegible] de l'écrit à la pétitionnaire, [illegible]

[illegible]

Jugement rendu le [illegible] octobre 1852 et signé le [illegible] octobre 1852.

Signé, JOHN C. LARUE, Juge.

En foi de quoi j'ai signé les présentes et y ai apposé le sceau de la dite Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ce [illegible] jour d'octobre de l'année de Notre Seigneur 1852 et dans la soixante-septième année de l'indépendance des Etats-Unis.

ALF. ROUSSEAU,

18oct—18,1.14 Greffier

Succession de William Moore—No 5645.

ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que P. A. Dupuis s'est adressé à cette Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de William Moore, décédé—Avis est par le présent donné à tous ceux qui ce peut intéresser d'avoir à déduire sous dix jours de la première publication de cet avis les raisons pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour le 27 oct. 1852.

(L. S.) L. LOEW.

29oct—16on30 Dép. Greffier

Succession de Wm D. Welton

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Il est ordonné que toutes personnes intéressées déduisent sous dix jours, à dater de la présente notification, les raisons pour lesquelles le tableau final de distribution enregistré par Archibald Hall, exécuteur testamentaire de feu Wm D. Welton, ne serait pas confirmé et homologué et les fonds distribués conformément à icelui.

Par ordre de la Cour

Bureau du greffier, Nlle Orléans 27 octobre 1852.

29 oct—3 ext. 10 [illegible] WETHAM, dép. greff

CACAO—35 sacs, en débarquement du navire Heller;

VIN de Catalogne—77 demi barriques,

MALLORGA—10 pipes et 5 barils;

HUILE d'Espagne—160 jarres;

NOIR animal—40 barils superfin, de Philadelphie.

CHARBON pulvérisé pour distillateurs—4 boucauts de Philadelphie, à vendre par B. VALLS.

27oct 73 Magasins

TABAC de la Havane—250 balles Vuelta de Abajo, tapes et tripes, à vendre par B. VALLS,

27 oct 73 rue des Magasins

SUCRE de la Havane—150 caisses blanc, jaune et brun,

CIGARES de la Havane—700,000 qualités assorties;

CAFE de la Havane—50 sacs;

SALSEPAREILLE—50 balles;

PIERRES à filtrer—150;

AMANDES—250 damejeannes anis rouges et 100

PICADURA—40 sacs, à vendre par B. VALLS,

27 oct 73, Magasins

EN magasin et à vendre par le soussigné:

30 barriques vin rouge fin bon,

60 do ordinaire, 40 do vin blanc,

20 barriques vin blanc Haut Sauterne.

200 tierçons do

12 quarts et 1/4 quarts [illegible]

40 paniers [illegible]

2 pipes gin de Hollande et damejeannes,

20 demi pièces vin rouge, diverses marques,

40 do Muscat Frontignan,

40 paniers Champagne diverses marques,

200 damejeannes diverses grandeurs,

50 paniers bouteilles vides de Bordeaux,

60,000 bouchons diverses qualités en sacs de 500.

PAUL LACROIX,

16oct 13, Toulouse.

VIN MUSCAT—300 caisses en débarquement et à vendre par FRED LOISON,

30sout 24, rue Douane

IODURE POTASSIUM—200 caisses en débarquement du navire Sea Eagle, du Havre, à vendre par FRED. LOISON,

IIaé

BEERS du navire Louise Otto première qualité, en quarts et demi quarts, à vendre par J. Y. DE EGANA,

25 sep 47, rue Bienville

VIN BLANC—En débarquement du brick Louise Otto, de Bordeaux et à vendre par R. CAHUZAC & Co.

21 oct 30 Vieille Levée

Pour clore diverses Consignations.

10 Etagères eau de fleur d'oranger.

6 caisses absinthe Pernod fils et Lecoultre,

6 caisses absinthe Sauvageol,

20 " eau de fleur d'oranger,

20 " prunes à l'eau de vie,

10 " poires

5 " abricots

10 " vin muscat Frontignan,

10 " vermouth,

20 " grand vin château Léoville.

En magasin et à vendre par

L. MAJESTE, Commissionnaire,

26sept 113, rue de Chartres.

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A REÇU une commission pour prendre des actes et reconnaître des dépositions, recueillir des sermens, prendre des témoignages, recueillir de preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs de Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, MISSISSIPI, FLORIDE & TEXAS 21avril—1an

AVIS.

LES soussignés successeurs de Lorette & Co. ayant pris depuis le 1er février 1852 la suite des affaires de cette maison sous la raison FAURÉS & NORMAN, prient leurs amis et le public en général de vouloir bien leur accorder leur patronage ainsi qu'à l'ancienne maison et venir visiter leur établissement qui est toujours situé encoignure Royale et Douane.

Ils profitent de la circonstance pour prévenir les anciens clients de la maison qu'ils continuent le même genre d'affaires.

FAURÉS & NORMAN,

16sept Encoignure Royale et Douane.

VINS rouge et blanc en magasin:

44 barriques vin rouge bon ordinaire,

15 do do Cantenac.

10 do do Margaux.

6 do do St Julien.

6 do do Illstrac.

6 do vin blanc Haut Sauterne.

20 demi-barriques Haut Sauterne.

A vendre par FAURÉS & NORMAN,

16sept 33 & 35, rue Royale

REÇU par le navire Telassar, de Marseille:

100 paniers huile Plagnol en bouteilles et 1/2 bout.

100 caisses capres, cornichons, olives,

20 caisses anchois à l'huile et à la saumure,

10 caisses olives farcies,

10 balles bouchons pointus surfins,

20 balles bouchons fins et surfins,

5 balles bouchons superfins,

2 balles bouchons à damejeannes,

30 caisses de 100 flacons marasquin pour distillateurs,

5 caisses de 100 caraffes do

A vendre par HENRY VALETON,

5oct 90, St-Louis

CERVELAS truffés—Les soussignés offrent aux amateurs, en débarquement du navire Eastern Queen, du Havre, une petite quantité de cervelas truffés de Lyon, à vendre en détail seulement, à leur succursale, encoignure Royale et Quartier.

O. VALETON & Co,

13oct 25, Tchoupitoulas.

BEURRE de Goshen, pour famille—200 caisses, en grandes et demi boîtes de beurre frais, reçues par le Crescent City et Wm Penn, de New-York, à vendre en gros et en détail par

O. VALETON & Co,

13oct 25, Tchoupitoulas et encoignure Royale et Quartier.

CAFE de la Havane—100 sacs de qualité commune et supérieure, à vendre par LABORDE & XIQUES,

14 oct 37, rue Commune

CIGARES de la Havane—Un assortiment réduit à 350 milliers, comprenant des grands et petits Regalias, Panetelas, Millar et Londres. Nous vendons à bon marché par lots pour clore des factures, en attendant des nouveaux arrivages.

14 oct LABORDE & XIQUES, 37, Commune

CHANGE sur Bordeaux, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par A. CARRIERE.

14 octobre No 25 rue de la Vieille Levée

EN débarquement du Sharon, de Bordeaux:

45 caisses fraises de Nantes;

10 quarts eau de vie Pinet Castillon Cognac.

THOMAS PINET & Co,

23sept 39, rue Conti.

EN débarquement du Hero, de New-York:

35 quarts vin de Ténériffe;

30 quarts Porto Reig;

5 quarts Sandemour London Port.

5 poinçons Ste-Croix Rhum.

THOMAS PINET & Co,

23sept 39, rue Conti.

CIRE—21 balles cire blanche de la Havane, en entrepôt et à vendre par P CUSACHS,

30sep enc Royale et St-Philippe

CIGARES—Un petit lot de marques favorites, à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par WILLIAMSON, ZARATIN & Co.

8 oct 30 1/2 rue Poydras

VINS rouge et blanc—30 barriques vin rouge St-Emilion.

40 barriques vin rouge Château Loudenne, St-Estèphe Médoc,

180 barriques vin rouge diverses qualités,

50 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par J. B. PREAU & Co, 33, rue Gravier

EAU-DE-VIE ayant droit au drawback—30 quarts de pipe Sazerac Richard, à vendre par J. B. PREAU & Co 33, rue Gravier

CHAMPAGNE—30 paniers [illegible], 20 paniers [illegible], à vendre par J. B. PREAU & Co, 33, rue Gravier

FRAISES [illegible]

HUILE [illegible]

[illegible]

[illegible]

Newark, N. J.

ANDREW & BULL, &Co., No 18, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, [illegible]

[illegible]

J. B. BOIRON, 64, rue St-Charles.

VIENT de recevoir de Paris, par le navire Akbar, un assortiment très varié de chemises en Madapolam, de toile et tout toile, de toutes qualités et des meilleures maisons de Paris.

Chemises des devants pour avec jabots et cravates.

Chemises pile américaine poignets imprimés, de Monte-Christo.

Gants peau, fil d'Ecosse et coton-peau;

Bretelles, peignes, coutellerie fine française et anglaise.

Cannes, parapluies et porte-monnaie,

Un riche assortiment de cravates de soie, de satin et soie des dessins les plus variés;

Parfumerie des meilleures manufactures;

Eau de Cologne, 1re qualité;

Un choix complet de cheveux pour dames et messieurs, confectionnés au magasin;

Un joli assortiment de voitures pour enfants.

Tous ces articles sont à vendre aux conditions les plus raisonnables. 11ja

REÇU de Paris, par le navire Brunswick, un joli assortiment de cabochons en tulle et de décors maçonniques.

10 jt J BOIRON.

GRANDE MANUFACTURE De Parfumerie française Gros et détail aux prix de Paris. REITHER ET PONCELET.

84, Rue de Chartres, vis-à-vis l'Abeille

CETTE MAISON, qui est aujourd'hui le rendez-vous de la fashion Louisianaise, a pris une telle extension depuis son ouverture, que les propriétaires reconnaissants profitent de cette occasion pour remercier la nombreuse clientelle qui les a fait ôbe son début par une appréciation de ses bons produits. L'eau de cologne qui a voyagé chez nous une réputation incontestable est toujours vendue au même prix de $1 50 le gallon; tous les autres articles sont dans les mêmes proportions. L'assortiment de ce vaste magasin est des plus complets, et c'est la seule maison dans ce genre, pour les articles de fantaisie concernant la toilette des dames, tels que les savons flottans, les eaux de toilette, le lait de rose, la Pâte à la violette, les Poudres de Pistaches, la Farine de noisettes; les crèmes pour la peau, &c.

Les marchands sont invités à venir faire une appréciation des prix de gros ainsi que des qualités.

4juin—ab

DEPOT D'EAUX DE COLOGNE supérieures à toutes celles connues sur la place.

P. LEVERDIER,

76, Rue de Chartres, entre Bienville et Conti,

OFFRE à vendre au-dessous des prix de Paris, de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, aujourd'hui parfaitement appréciée et estimée du plus grand nombre de consommateurs, en bouteilles ovales, ainsi qu'en litre 1/2 litre, 1/4 litre, 1/8 litre et 1/16 litre.

Très bonne qualité de 28 degrés à $1 50 le gallon

Supérieure qualité de 30 do à 2 do

Extra supérieure de 30 do à 3 do

Nos diverses qualités ne contiennent absolument que des essences pures et de premier choix; les personnes qui voudraient en boire avec un mélange d'eau naturelle, ou d'en servir comme médicament peuvent le faire avec la plus grande confiance. Telle est la supériorité de notre Eau de Cologne qu'il arrive très souvent que notre troisième qualité se trouve beaucoup plus forte en esprit sucrée en essence que celle qui se vend ailleurs pour première qualité.

5 fev—1an

Fabrique de Parfumerie et de Savon de Toilette.

L. BUSSY,

Rue de Chartres No. 122, entre St-Louis et Conti.

MAISON DE GROS ET DETAIL.

CETTE MAISON, la première dans ce genre qui ait été établie en Louisiane et dont les produits ont obtenu une grande réputation dans cet Etat, vient de faire un réouverture et continuera comme par le passé, à vendre ses marchandises à des prix très raisonnables. L'assortiment de la maison L. Bussy est en ce moment considérable, et les marchands sont invités à venir visiter les échantillons avant d'acheter ailleurs. Les conditions quant aux prix et aux termes seront des plus libérales.

Reçu de Grasse par les divers arrivages de Marseille:

POMMADES et HUILE AUX FLEURS.—Au jasmin, à la rose, à la violette, &c., &c.

Extrait d'odeur, &c. 31mai

Schneider frère, 69, rue Royale. Avis au public musical.

LES soussignés, importateurs de pianos et d'instruments de musique en général, ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont maintenant complété leur assortiment de pianos et d'autres instruments de musique, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés et à des termes accommodants, contre tous papier de la ville.

Ils appellent l'attention particulière des amateurs et dilettanti sur un nouvel instrument de musique, désigné sous le nom de "Harmoniphone", ou Piano-Harmonium, qui peut être considéré comme le vrai mérite de son, et leur vraie force de son, imitation à quatre parties de l'orgue avec une extrême facilité et dans une grande variété de sons. [illegible]

Cette nouvelle invention, les soussignés l'ont été déclarée patenté pour les Etats-Unis, à Washington le 27 septembre 1845, et patenté pour la France à Paris [illegible]

Messieurs les artistes et amateurs ainsi que le public en général, sont respectueusement invités de venir l'examiner.

Comme preuve convaincante du mérite de leur instrument de la marque SCHNEIDER, qui par la constante perfection [illegible]

[illegible]

SCHNEIDER FRERES,

No 69, rue Royale, vis-à-vis la Banque de la Louisiane

Changement de magasin.

W. HARTKOPF, a l'honneur d'informer ses clients et le public en général, que son magasin, qui était 172 rue Royale, est transporté à cause d'agrandissement, dans le magasin **No 116 rue Royale, entre St-Louis et Conti.**

Il profite de cette occasion pour prévenir les amateurs de la ville et de la campagne qu'il a reçu nouvellement par les derniers arrivages du Havre, et offre à vendre un superbe assortiment de pianos d'Erard & Pleyel, consistant en

Pianos à queue,

Pianos verticaux obliques,

Pianos verticaux.

Ses pianos sont de qualité supérieure, et M. Hartkopf les a fait disposer de façon à résister à toutes les variations de température du climat.

M. Hartkopf se chargera comme par le passé des préparations et accords de Pianos.

Pianos à louer et échange. 9 oct

TAPIS! TAPIS!!

NOUS avons reçu par les derniers arrivages d'Europe un des plus beaux assortiments de **tapis** qui aient jamais été importés en cette ville, comprenant Tapis d'Axminster, de Saxe, tapisserie de Bruxelles, Impérial de Bruxelles, tapisserie à trois tissus, tapis de Hollande et de Venise; tapis en damas, baguettes d'escalier, abat-jours, couvertures pour table et piano, étoffes en crin, &c.

Les marchandises ci-dessus sont anglaises et françaises et ont été choisies dans les manufactures par des associés. Elles seront vendues à 20 pour cent au dessous du prix des marchandises de même genre importées des Etats Unis.

Meubles, étoffes pour rideaux, miroirs, cornichées, porcelaine de Sèvres et de Chine, etc., et articles de fantaisie de tous genres, à l'entrepôt d'articles de fantaisie de P. KALLARD & Co,

4oct 67, rue Royale

Tapis, Etoffes à rideaux, &c.

CHITTENDEN & CAMERON ont reçu dernièrement un nouvel approvisionnement pour compléter leur stock, et dans quelques jours ils auront à mé ne d'offrir le plus beau choix de **TAPIS FINS ET COMMUNS** qui ait été importé jusqu'ici en cette ville. De forts avantages seront offerts aux acheteurs tant dans les prix que dans les qualités.

Tentures de soie et Tapis de Wilton, nouveaux

Tentures et Tapis de Bruxelles dito dessins.

Tapis impérial, 3 plis.

Tapis superfins, fins et communs, dito.

Idem à carreaux et en chanvre, pour les bureaux.

Toile cirée, de 3 pieds à 24 pieds de large, nouveaux dessins, taillés de manière à correspondre à toute chambre ou salon.

Etoffes pour rideaux—En soie et laine, brocatelle, damassés en tissus soie, rideaux mousseline brodée et dentelle, gallons de rideaux, torsades, gimpes, franges, &c. &c. CHITTENDEN & DAMERON,

15sept— 26, Chartres et 27, Douane

PORTER ET ALE—200 barriques ale de R. B. Byas;

50 barriques porter de R. B. Byas;

100 do ale de Younger;

40 do porter de Marzetti, à vendre par O. VALETON,

4 oct 25, rue Tchoupitoulas

BEURRE frais—100 caisses en grands et petits pots beurre de Goshen de choix, à vendre en gros et en détail par O. VALETON,

4 oct 25, rue Tchoupitoulas

BISCUITS anglais—500 boîtes de terbiscuit, en débarquement du navire Carrack, venant de Liverpool, à vendre par O. VALETON,

4 oct 25, rue Tchoupitoulas

RHUM de la Jamaïque—4 poinçons vieux rhum de la Jamaïque, dans les magasins de la douane, à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par O. VALETON,

4 oct 25, rue Tchoupitoulas

EN débarquement de la Louise Otto, de Bordeaux: 50 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par ANT GIRAUD

21oct 46 Vieille Levée

PACCANES! PACCANES—8 barils paccanes belles grosseur, fraîches, reçues par le Music, à vendre par ANT. GIRAUD,

21oct 46 Vieille Levée

GINGEMBRE—20 sacs en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co,

21 oc 29, Vieille Levée

PAUL JUGE FILS. C. FASSY.

PAUL JUGE FILS & CO.,

IMPORTEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, HUILE D'OLIVE, &c., &c., &c.

ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

21 fév 27 rue St-Louis.

A VENDRE à livrer par le navire Vermont, attendu de Bordeaux:

50 caisses fruits à l'eau de vie assorties;

20 do abricots à l'eau de vie;

20 do prunes do;

15 do poires do;

12 do fruits assortis au jus, par J N CURIEN,

8oct enc. Condé et Dumaine

COUVERTURES Françaises—20 balles qualité supérieure, en débarquement du navire Telassar, de Marseille, à vendre en lot convenable aux acheteurs par H. DE GOER & RIFFLARD.

24sept

EN magasin et à vendre—

160 barriques vin rouge de Bordeaux marque Claudia.

40 bques, vin rouge de Bordeaux, Montferrand,

50 do do do supérieur pr familles.

10 do do do vins fins.

Par L. MAJESTE, Commissionnaire,

30sept 113, rue de Chartres.

PAILLASSONS et nattes—Un assortiment en magasin et à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co.

26 oct 30 1/2 rue Poydras

FIL d'Alexander—En débarquement des navires Sarah Hicks et North Atlantic, 14 caisses fil coton de première qualité en bobines, ayant droit au drawback, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co,

26 oct 30 1/2, Poydras

A VENDRE, devant arriver, 24 caisses réglisse espagnole, première qualité, par WILLIAMSON, ZARATIN & Co.

26 oct 30 1/2, rue Poydras.

VIN de Bordeaux et de Marseille:

30 barriques vin rouge Bordeaux, Marseille,

[illegible]

[illegible] ANT. GIRAUD,

[illegible] 46, Vieille Levée

BOUTEILLES [illegible] ANT. GIRAUD,

[illegible]

VERMOUTH [illegible] Fils & Co, [illegible] ANT GIRAUD,

[illegible]

BOUCHONS [illegible] A vendre par ANT. GIRAUD,

26 oct 46, Vieille Levée

[illegible] **MAY.**

[illegible] rue St-Charles [illegible]

[illegible]

Une maison de résidence, à deux étages et en brique, dans la rue Constance;

Une maison de résidence dans la rue Dauphine;

Une belle maison de résidence, à deux étages et en briques, rue du Canal, entre les rues du Cirque et Philippa;

Une maison de résidence, à trois étages et en briques, rue Julia, en face du marché St-Marie;

Plusieurs maisons en bois et à deux étages, situées dans les rues Berthoud, Julia, St-John, Robin, Hervalé et Trémé;

Une magnifique maison de résidence, à trois étages et en briques, rue Carondelet, près la rue Poydras;

Une maison de résidence pour famille, rue Carondelet;

Une maison neuve à deux étages, rue Perdido, près la rue St-Pierre.

Toutes les propriétés ci-dessus mentionnées sont situées dans le premier et le second district.

Une magnifique maison de résidence, avec des terres bien améliorées, dans la partie supérieure de Lafayette, près du chemin de fer;

Une maison à deux étages et en briques, rue Ste-Marie;

Plusieurs maisons en bois, à deux étages, rues Mel pomène, Jackson, Chesnut, Ste Marie et Huitième;

Plusieurs maisons de campagne, rues Bacchus, Bordeaux, Première, Félicité et Plaquemines;

Deux beaux terrains dans la rue Baronne;

Plusieurs lots vacants rues Dryades, Rousseau et Ste-Marie;

Deux habitations de prix à la Terre-aux-Bœufs;

Une belle habitation à environ 30 milles au-dessous de la ville;

Une habitation de prix, ainsi que les esclaves, dans la paroisse St-Bernard;

Une habitation de prix, ainsi que les nègres, dans la paroisse Jefferson;

Trois habitations, ainsi que les nègres, dans la paroisse Plaquemines. 24 oct

Compagnie du grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1852.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette compagnie qu'un versement de dix pour cent sera dû et devra être fait au bureau de cette compagnie, jeudi 2 décembre 1852.

Par ordre du bureau, JOHN CALHOUN,

30 sept—td Secrétaire

Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1852.

AVIS—Avis est par le présent donné aux actionnaires de cette Compagnie qu'un versement de dix pour cent sera dû le 1er décembre prochain, et qu'un autre versement de dix pour cent sera également dû et devra être fait le 1er décembre prochain, au bureau de cette Compagnie, au coin des rues Bienville et Passage de la Bourse.

BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire

3oct

Railroad de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Réductions de prix.

Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1851

AVIS—A dater du 1er novembre prochain, les réductions suivantes auront lieu dans les prix de transport sur ce chemin:

A Lafayette—Paquets de 50 tickets..........$3 00 cts

A Lafayette—Billets personnels et mensuels, 4 00

A l'Avenue Napoléon—chaque tickets.............10

A Carrollton—Paquets de 50 tickets...........5 00

☞ Tous les autres taux restent les mêmes.

Par ordre de la direction:

11 oct CHARLES BAQUIE, Secrétaire

A LOUER—La maison à trois étages située No 6, rue des Remparts, près la rue du canal S'adresser à P. CUSACHS,

16oct— Enc. Royale et St-Philippe

A LOUER—Possession pouvant en être donnée de suite:

Une maison haute et dépendances, située rue Vieille Levée, Nord, entre Jefferson et Toulouse.

Une maison basse et dépendances, située rue Rousseau, encoignure Philippa, 4me District.

CHARLES CAVAROC,

16 oct 30, rue Bienville.

A LOUER—La grande maison de résidence No 155, rue Conti, sera à louer le 1er novembre prochain par LABORDE & XIQUES

14 oct 37, Commune

A Louer—A long bail et à des conditions avantageuses, les cinq magasins rue Ste Anne N° 6, 7, 10, 11 et 12, et les cinq magasins rue St Pierre, Nos 6, 7, 9, 10 et 11, vis-à-vis la place Jackson. On pourra prendre possession le 1er novembre prochain. S'adresser à

EUG. ROCHEREAU,

16sept 17 et 19, rue St-Louis

A Louer—La Maison et le Magasin formant l'encoignure des rues de Chartres et St Pierre, vis-à-vis la place d'Armes. On pourra prendre possession le 1er novembre prochain. On donnera un bail de plusieurs années.

S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co.

16sept 17 et 19, St-Louis

A louer—Une maison à étage, construite en briques, rue Thalie entre celles Prytanée et Nayades. S'adresser à X. LAMBERT,

1er sept 62, rue des Magasins.

A LOUER—La maison à deux étages No 7, rue de l'Esplanade, près de la rue Craps. On pourra en prendre possession le 1er octobre.

A LOUER—Le magasin No 62, rue Poydras, près de celle de la rue Magasins. On pourra prendre possession le 1er octobre.

A LOUER—Les deux bureaux No 12, Passage de la Bourse, près de la Poste, et qui sont maintenant occupés par M. Sojer. S'adresser à JUAN Y DE EGANA,

14 sep 47 rue Bienville

A Louer,

A dater du 1er novembre prochain, les deux magasins de la maison maintenant en construction à l'encoignure Canal et Baronne, convenable pour magasin de nouveautés, marchandises sèches, etc. C'est une des meilleures localités de la ville, et se trouve aussi à proximité du dépôt du chemin de fer de Lafayette et Carrollton.

Aussi—

TROIS BUREAUX, dans le même bâtiment, faisant face à la rue Baronne. Pour les conditions s'adresser au club du Pelican 95 Canal. 2 juil—☞

A LOUER.

Une maison à trois étages, en briques, située rue Royale No 150 entre Toulouse et St-Louis, Possession en sera livrée le premier novembre prochain.

Trois magasins, dont de x formant l'encoignure Hôpital et Gallatin, et l'autre N°5, rue Hôpital.

Les clefs en seront livrées immédiatement. S'adresser à LOWD, SHIFF & Co,

30sept—1pe No 189, rue de la Commune

CACAO—Reçu par le navire Meteor, revenant de New-York;

50 sacs cacao en bon état,

10 barils raisins de Corinthe en bon état reçus par le navire William Penn

20 barils d'anchois bonne qualité, amandes sans coquilles, 1 caisse de safran, 5 caisses de vieux [illegible] DELVAILLE & MORENO,

27 oct 34, Vieille Levée

PRODUITS de la Havane—Sucre, café, tabac en feuilles, picadura, cigarettes, emboi, confitures, cire, grappes de noix de cuisine, etc., etc. [illegible] DE VAILLE & MORENO, Importateurs, 34 Vieille Levée entre Douane et Bienville

27 oct

MUSCAT—100 caisses vin muscat Frontignan.—Vermouth—50 caisses vermouth de Turin. Haut Sauterne—250 Haut Sauterne 1846—Caisses Beaujolais—100 caisses vieux château Belair à vendre par JOS LANATA,

27 oct 11, rue Jefferson et 12 rue Toulouse

THE NOIR—50 caisses thé noir très fine à vendre par JOS. LANATA,

27 oct 11, rue Jefferson, 12 rue Toulouse

VIN blanc—300 barils vin blanc Haut Barsac et Haut Sauterne,

40 barils vieux Haut Sauterne 1846 à vendre par JOS. LANATA,

27 oct 11, rue Jefferson, 12, rue Toulouse

Aux Planteurs & Raffineurs de sucre.

A vendre à bas prix pour clore un compte.

DIVERS objets en usage dans les Raffineries en fer, tels que: filtres à noir animal, des filtres sacs, des raffraîchissoirs, des formes en bois et en terre, enfin toute l'installation d'une raffinerie.

S'adresser à LOISON & SILVESTRE,

16oct 24, rue de la Douane.

VIN rouge en barriques—150 barriques vin rouge St Julien, 5 do do St-Estèphe, 11 do do Deyril Margaux, 8 demi do do do, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,

25 oct 17 et 19, rue St-Louis

VIN blanc—30 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,

25 oct 17 et 19, rue St Louis

VIN d'Oporto—9 quarts de pipes vin d'Oporto, 4 octaves do do, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,

25 oct 17 et 19 rue St-Louis.

VIN rouge en caisses, de la maison Barton & Guestier, de Bordeaux, 370 caisses vin St-Julien, Batailley, Latour, Beycheville, Leoville, Mouton, Margaux et La fitte,

A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.

25 oct 17 et 19, rue St Louis

208 BARRIQUES vin rouge, 4e barils vin blanc, 100 caisses vin rouge, 250 caisses cerises à l'eau-de-vie, récolte de 1852, à vendre en débarquement du navire Lancaster, de Bordeaux, par FRED. LOISON,

30aout 24, rue Douane.

VINS en barriques—150 barriques vin rouge et Julienot J. L, à vendre par EUG ROCHEREAU & CO.,

20 oct 17 et 19, rue St-Louis.

10 CAISSES porcelaine fantaisie, 10 baucauts do Limoges, à vendre par BERNARD TURPIN,

25oct No 20 Vieille Levée

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Olympus, un petit lot d'une des meilleures marques, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co,

5oct 30 1/2 rue Poydras

FIL—A vendre, devant arriver, 10 caisses bobines fil de 100 yardes à 3 brasses, d'Alexander & Co.

à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co,

5oct 30 1/2 rue Poydras

J.-P. LELIEVRE, RUE ROYALE N° 210.

VIENT de recevoir un grand assortiment de livres qu'il vendra au rabais, tels que:

Livres de prières en reliures communes et en reliures riches.

Livres de piété de toutes descriptions.

Il a reçu en consignation de ses amis de France plusieurs milliers de volumes pour l'amusement et l'instruction de la jeunesse, de tout format et aux prix depuis 5, 10, 15, 20, 25 à 50 cents et au dessus.

Son magasin est toujours largement assorti des livres élémentaires de Noel et Chapsal, Poitevin, Martin, etc., etc., etc., et de tous les livres de lecture usités dans les classes: Télémaque, morale en action, bible de Royaumont, Devoirs du Chrétien, etc.

On trouve également à son magasin un grand assortiment d'objets pieux: chapelets, médailles, scapulaires, etc.

Il continue de faire une forte remise sur les bons ouvrages formant son ancien fonds. 16 oct

P. H. MONSSEAUX,

Marbrier,

Importateur de Marbres étrangers et du pays.

Encoignure St Louis et Robertson,

Vis-à-vis le Cimetière Catholique No. 2.

Monuments—Tombes—

Pierres tumulaires—

Et en général tout ce qui concerne la Marbrerie

[illegible]

S. M. MONTGOMERY & Co.,

ENCANTEURS,

du Mart Auction, 87, rue du Camp,

TRAFICANTS EN MEUBLES.

Jours d'encan: mardi, jeudi et samedi.

☞ On s'occupera avec promptitude des ventes en dehors.

CHARLES BYRNE,

Manufacturier d'objets en cuivre, tôle et ferblanc,

ET MARCHAND DE

POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,

46 rue Tchoupitoulas, 46,

A constamment en main un assortiment complet de Batterie de cuisine et d'articles en cuivre, poêles, [illegible] au plus bref délai, à des prix [illegible]

[illegible]

MATCHES.

[illegible]

[illegible]

[illegible] A vendre par [illegible] au coin des [illegible]

[illegible] **MAY.**

[illegible]

Une magnifique maison de résidence, avec [illegible]

[illegible]

VENTES DE CE JOUR.

[illegible]

PAR J. B. BEACHE & Co.

AUJOURD'HUI, 1er courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin, rue de Poydras, No 77, [illegible]

[illegible]

Conditions—comptant. 1er nov

PAR R. B. SYKES.

[illegible]

LUNDI, 1er novembre, à 10 heures, il sera vendu sur la Levée, en face de la rue Poydras, en débarquement du bateau à vapeur Western World:

50 boucauts de sucre, lard salé,

Immédiatement après, au No 15, rue Poydras, pour le compte de ceux que cela concerne:

100 barils de farine

10 do de whiskey.

17 caisses chandelles de l'Etoile.

18 do de verrerie, légèrement avariés à bord du bateau à vapeur Mishon.

Conditions—comptant. 1nov

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises Sèches, étrangères et du Pays

PAR F. H. PETITPAIN.

MARDI le 2 novembre, il sera vendu à son magasin d'encan, Nos 20 et 22, rue Bienville:

125 colis et lots de marchandises sèches, étrangères et du pays, telles que:

Alpacas et mérinos noirs et couleur mode: mousselines de laine, barèges, casimirs, satinets, flanelles, blanches, bleues et rouges, unies et croisées, couvertures de laine, chemises de peau-laine, chaussettes et bas de laine et coton, cotonnade française, indiennes fines, toiles de coton blanches et écrues des meilleures marques; denims, étoffes pour matelas, &c, &c.

Conditions libérales à la vente. 1er nov

MEUBLES.

Succession de Jacques Hércy.

PAR BONNEVAL & BENIT.

Bureau No 54 rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable John C. Larue juge de la Première Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 26 octobre 1852, il sera vendu à l'encan samedi 13 courant à 10 heures, rue Condé entre les rues St-Philippe et Ursulines:

Une quantité de meubles,

Un fusil de chasse et une montre,

Conditions, comptant. 1 nov—6,12,13

Succession de Mathias Otzen.

PAR F. FERNANDEZ

EN vertu d'un ordre de l'honorable John C. Larue, juge de la première cour de district de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 octobre 1852, il sera vendu, jeudi 4 novembre prochain, à 10 heures du matin, au magasin No 209, rue Vieille Levée, entre les rues Quartier et Esplanade, le contenu dudit magasin, comprenant des vêtements de tous genres, un lot de cigares et de tabac, également ouvragé, cinquante gros de [illegible] de magasin, un lot de meubles, fourneaux pour cuisine, &c. 26 oct

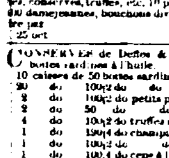

L'Académie d'Ecriture et de tenue des livres de Dolbear, 56, rue Canal, fondée en 1832, est ouverte de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

N. B. Les jeunes gens qui sortent de cet établissement sont recherchés par les marchands &c; et bien que 200 ou 300 élèves par an y fussent admis, il y a plus de demandes d'emplois lucratifs. Classes particulières pour les dames.

A vendre: Science calligraphique de Dolbear.

18oct RUFUS DOLBEAR, 56, rue Canal.

Aux Amateurs de belles Volailles.

LE soussigné offre à vendre un assortiment de volailles de choix, de tous âges, comprenant toutes les plus grosses races et provenant de la plus belle collection qui ait jamais été importée dans le Sud.

Son assortiment, qui fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vu, se compose en partie de "Cochinchinois royaux," "Shanghaes en couleur," "Shanghaes blancs," "Shanghaes noirs," "Brahma Pootras," Quang-tongs," "Polonaises éperlées," etc. etc.

Des coqs frais (pour la couvée) des qualités ci-dessus désignées, seront emballés avec soin pour l'exportation.

Les amateurs éleveurs de volailles qui désirent se procurer des races pures, pourront adresser leurs ordres par lettres ou différemment à

A. VERLOIS DE GRUY, 28, rue Conti

ou au No 322, rue des Remparts, entre Hôpital et Quartier où le public en général est invité à venir les examiner. 2oct—1an

EN débarquement du Louise Otto, de Bordeaux et à vendre par les soussignés:

20 barriques vin rouge Graves supérieur,

20 do do pour familles,

14 demi barriques vin vieux,

14 caisses vin rouge, 14 do vin blanc.

A vendre par A. LARROQUE & Co.

25 oct 42 et 44 Douane

ATTENDU sur le navire Brothers, de Bordeaux et à vendre par le soussigné:

20 barriques vin rouge vieux,

10 demi barriques rouge vieux,

10 do do blanc Ste Croix Du Mont,

4 barriques vin rouge Médoc.

A. LARROQUE & Co, 42 et 44 Douane

ATTENDU par le navire Vermont, de Bordeaux 10 barriques vin rouge St-Julien, à vendre par A. LARROQUE & Co, 42 et 44 Douane

25 oct

A. LARROQUE & Co. offrent à vendre en magasin:

200 barriques vin rouge pour familles; 15 barriques Latour (Château), 6 barriques do Latour (Château), 4 do Château Margaux (Château), 12 barriques Montferrand vieux; 15 demi-barriques vins vieux; 12 demi barriques blanc Preignac; 10 demi barriques blanc Haut-Sauterne; 20 caisses vins rouges, 25 caisses poires à l'eau-de-vie; 15 caisses fruits au jus; 25 caisses absinthe Richard, et J. Renaud; 10 caisses absinthe Berthoud, 10 1/4 pipes cognac diverses marques; 25 caisses St-Emilion; Ausone, 25 caisses Grand Larose; 30 caisses St-Julien et Margaux; 10 caisses Beychevelle; 10 caisses vieux Médoc; 30 paniers Schiedam gin; 50 paniers anisette, divers; 10 caisses cirage; 6 caisses vermouth, 10 caisses marasquin; 6 caisses de champagne; 15 caisses marasquin, 10 caisses curaçao, [illegible] 100 damejeannes, bouchons de diverses qualités.

A. LARROQUE,

25 oct 42 et 44 rue Douane

CONSERVES de Delfos & Co—20 caisses de 2 boites sardines à l'huile,

10 caisses de 50 boites sardines à l'huile,

10 do de 100/2 do do,

2 do do 100/2 do petits pois,

2 do do 100/2 do truffes au naturel,

1 do do 100/4 do champignons,

10 do do 100/4 do do,

1 do do 100/4 do cèpes à l'huile,

10 do do 100/4 do [illegible]

12 do do cerises au sirop, En débarquement du brick français Eliza, et à vendre par

A. CARRIERE,

8sept 25 Vieille Levée

A VENDRE en magasin—100 barriques vin rouge St Julien bon ordinaire,

100 barriques vin rouge St-Estèphe bon ordinaire,

25 do do différentes marques pour familles,

40 barriques vin blanc Haut Sauterne,

150 barils do do,

20 do de quarts de pipes cognac Edmond Jantin,

20 do do do Fine Champagne,

25 paniers de 100 bouteilles vides,

15 balles de 15 milliers bouchons pointus, etc.

X. LAMBERT,

16 oct 62 rue des Magasins

FRUITS AU JUS—50 caisses fraises de Fourat, 10 caisses fraises Tys assorties, 10 do fruits assortis du jus reçus par le Sazz de Bordeaux et à vendre par FAURÉS & NORMAN,

16sep

EN magasin et à vendre par les soussignés:

Essence de rose de première qualité,

Essence de bergamotte et de citron,

Eau de fleur d'oranger double et triple, par LANATA, GANDOLFO & Co,

19oct 9 et 10, rue Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés:

25 douzaines de chaises d'Italie. LANATA, GANDOLFO & Co,

19 oct 9 et 10, Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés:

50 douzaines chaises en osier, LANATA, GANDOLFO & CO,

19 oct 9 et 10 Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés:

50 barils grains de Canard;

50 barils de soie en tresses,

10 caisses gomme arabique, première qualité,

20 do do ordinaire

LANATA, GANDOLFO & Co,

19oct 9 & 10, Jefferson

EN débarquement du brick Eleanor, de Gênes et à vendre par les soussignés:

800 paniers huile Plagnol, bouteilles de 24 onces,

200 do do do

400 caisses macaroni

400 do vermicelli,

10 barils amandes sans coques,

LANATA, GANDOLFO & CO,

19oct 9—10, rue Jefferson

EN magasin et à vendre—125 tinges de vieux vin Malaga, doux de 5 gallons chaque, par LANATA, GANDOLFO & Co,

19oct 9 & 10, Jefferson

EAU de fleur d'oranger—100 caisses en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co,

16sept 30, Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné—160 barriques vin blanc;

50 barils barriques vin blanc, 20 barriques do;

20 barriques vin rouge, 30 do do 1844;

50 caisses abricots,

305 do absinthe Sauvageol, Bruneton & Co;

50 do vin Tockay, 12 quarts pipes eau de vie,

200 caisses vin muscat,

25 do liqueurs superfines de Champlon,

50 do marasquin 20 do curaçao;

4 barils Madère très vieux;

300 demi boîtes sardines.

CHARLES CAVAROC,

16oct—8 30 rue Bienville

A VENDRE, à livrer par le navire Olinde, attendu de Bordeaux,

800 barriques vin rouge, 20 do vin blanc,

9 demi-barriques de 1848, 10 barils vin rouge 1844

190 barils vin blanc, 1,000 caisses vin rouge,

210 caisses vin blanc,

10 quarts eaux-de-vie, Crq Pére et fils, 1830 1re pr

5 do do Castillon 1825, do,

51 caisses fruits au jus, Teysonneau jne,

5 do 24/2 bout. do do;

50 do fruits à l'eau-de-vie do;

50 do cerises do;

157 caisses absinthe, Sauvageol, Bruneton & Co.,

21 do vrai muscat do.

1500 demi-boîtes thon mariné, 78 do sardines,

1500 quarts do do,

CHARLES CAVAROC

18 oct 30 rue Bienville

Vins, Amandes, &c.

ATTENDU incessamment par le brick Constant et à vendre

30 barriques et 100 pipes vin Porto doux et sec.

15 barriques do de Catalogne pur,

21 barriques St-Vincent vieux et excellent,

150 demi pipes claret,

16 de madère, 4 de cognac,

16 do vin malaga doux et sec,

200 sacs amandes de Tarragone, excellentes,

50 barils de douces sans coque,

5 do de amère do,

25 potiches huile d'olive espagnole,

10 boîtes do do raffinée,

12 de vin blanc, et diverses.

P. CUSACHS,

27oct Encoignure Royale et St-Philippe

PRODUITS CHIMIQUES—En débarquement du steamer Empire City, de New-York:

800 onces sulfate de Quinine de Farr;

50 do hydrochlorate de Quinine;

25 do valériane ditto;

30 do citrate ditto;

20 do citrate de fer et ditto;

50 do acétate, sulfate et hydrochlorate de morphine;

25 do strychnine;

25 do ditto en cristaux

15 do Santonine;

1 do Atropine;

40 do nitrate d'argent;

[illegible] livres chloroforme;

500 livres sulfure de potasse en flacons d'une livre pour bains. F. P. DUCONGE,

23sout 59 rue Chartres

GOUTTES DE THIELMANN,

Contre le Choléra.

CES Gouttes, d'une efficacité incontestable contre les crampes d'estomac, les coliques, le dévoiement et généralement contre tous les symptômes de l'affection nommée du choléra, devraient se trouver dans la main dans toutes les familles et dans la malle de chaque voyageur. Messieurs les habitants surtout, qui sont pour la plupart éloignés des pharmacies et des secours de la médecine, trouveront un avantage inappréciable dans ces Gouttes, qui ont déjà sauvé la vie à tant de personnes. On trouvera constamment et exclusivement à la pharmacie de Ducongé, des médicaments nécessaires pour l'administrer.

F. P. DUCONGE,

25 sept 59, rue de Chartres

HUILE de Foie de Morue pure et très blanche, [illegible] de Bordeaux et de [illegible] Eaux de Soude en barils de 25 à 40 gallons.

[illegible]

[illegible] **DUCONGE**, Droguiste, rue Chartres.

[illegible]

[illegible] A vendre par [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Meubles de choix, [illegible]

PAR J. A. BEARD & MAY.

MERCREDI, 3 novembre, à 11 heures, il sera vendu à l'encan, au No 115, rue Annunciation, entre les rues Robin et Race:

Le mobilier de la susdite maison; comprenant chaises en bois de rose et en acajou, étagères, sofas, consoles de centre et tables à manger, miroirs, tapis, lits, armoires, lavabos en bois de rose, meubles pour chambre et tous les objets nécessaires, tapis de Bruxelles et autres, pendules, verreries et porcelaines, fourneaux et batterie de cuisine, &c.

La plus grande partie des meubles ci-dessus vient des meilleures manufactures de Paris.

Conditions: comptant sur livraison.

Tous les meubles doivent être livrés le jour qui suivra la vente. 29 oct—2e 1,23

J. U. Garrie vs ses créanciers.

PAR VINCENT & Co.

No 43, rue Bienville.

IL sera vendu, mercredi 10 novembre, à midi, à la Bourse St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable juge de la Première Cour de District, daté du 30 octobre 1852:

Les comptes et billets dudit insolvable.

Les susdits pouvant être examinés à notre bureau, et seront exposés le jour de la vente.

Conditions—comptant. 30 oct

CALIFORNIE.

DIRECTEMENT POUR SAN FRANCISCO VIA ASPINWALL, NAVY BAY.

SEULE LIGNE POUR LE TRANSPORT DE LA MALLE.

Compagnie de la malle du Pacifique.

Jours réguliers des départs: 7 et 22 de chaque mois.

Le magnifique steamer FALCON, commandé par le capt. H. Rudgers, de la marine des E.U., partira du wharf, en face de la place Jackson, dimanche 7 novembre, à 8 heures précises du matin, pour Aspinwall (Navy Bay) et se reliera à la compagnie de la malle du Pacifique, partant de Panama pour San Francisco à l'arrivée des passagers et des malles.

Il n'y aura aucune relâche à Panama.

Le chemin de fer de Panama est maintenant en pleine opération et les chars se rendent à Gorgona. Les passagers trouveront aussi la facilité de gagner quarante milles de navigation, et éviteront les dangers et les dépenses qui existaient précédemment dans le détour qui doit s'opérer à la hauteur de Chagres. Ils débarqueront maintenant des steamers même à Aspinwall, sur les wharfs de la Compagnie, où s'opérera aussi le transit à l'isthme se fera aux frais des passagers. On ne prend qu'une journée pour traverser l'isthme.

C'est assurément le voyage le plus sûr et la route la plus économique qui soit offerte aux passagers qui se rendent en Californie. Dans quelques circonstances, le jour de leur départ, ils peuvent être à San Francisco.

Des billets pour tout le voyage, dans les chambres ou à l'entrepont, sont délivrés au bureau de ARMSTRONG, HARRIS & Co.

23oct 65, rue Natchez

POUR PHILADELPHIE.

Compagnie de Navigation à Vapeur de Philadelphie.

Le magnifique steamship STATE OF GEORGIA, du port de 1,200 tonneaux, capt. John E. Walton, a commencé ses voyages réguliers et partira de Savannah le MERCREDI 2 juin, et après cette date tous les vendredis de chaque semaine, et le 16 et 30 juin, 14 et 28 juillet, 11 et 25 août et ainsi de suite.

Ce navire a été construit pour la vitesse, la solidité et l'agrément, et offre de nouvelles facilités au commerce et aux voyageurs.

Passage à la chambre, pour Philadelphie $

Billets pour tous les points jusqu'à New-York $

Entrepont.. $

Pour fret ou passage, s'adresser à

PADELFORD, FAY & CO, agents à Savannah

HERON & MARTIN, agents, à Philadelphie.

3mai—1an.

Ligne de Steamers de New-York à Savannah.

Une fois par semaine.

Les magnifiques steamers neufs FLORIDA, Capitaine Lyon, ALABAMA, Capitaine Ludlow.

Partiront de Savannah et de New-York, tous les samedis. Ces steamers sont du port de 1300 tonneaux et sont incomparables pour la rapidité, la vitesse et le confort.

Ils partent de Savannah en même temps que les steamers MARION et SOUTHERNER, partent de Charleston et arrivent à New-York aussitôt ou avant eux.

☞ Passage à la Chambre $25, payable avant l'embarquer.

Agents: PADELFORD, FAY & CO, Savannah. SAMUEL L. MITCHELL,

3mai 194, Front st. New York

PAQUEBOT DE PLAQUEMINES.

Le bateau à vapeur J. D. NEWMAN, capitaine Joseph Salbe, a été entièrement réparé. La coque, les machines et les bouilloires ont été examinées par les inspecteurs et ont été trouvées en bon état, comme il appert par le certificat inséré dans l'Abeille. Les cabines ont été réparées et peintes, les meubles sont tous neufs et reverché. Le Newman reprendra ses voyages réguliers pour le port ci-dessus, et partira de la Nouvelle-Orléans Mardi, 26 octobre, et tous les vendredis et Mardi, à 9 heures du matin. Pendant la saison le bateau ira le vendredi, jusqu'au canal des Opelousas, et le mardi jusqu'à la Grande Prairie.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue St-Louis. 14oct—1an

PAQUEBOT DE LA COTE.

Pour Bayou Sarah, Portland, Waterloo, Baton Rouge.

[illegible] et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur E. D. White qui a été réparé [illegible] magnifique steamer BELLA DONNA, parti pour les voyages de la côte, à partir de 1er prochain. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir, et de Bayou Sarah tous les MERCREDIS, après l'arrivée des chars du chemin de fer. J. H. MORRISON & Co, agents.

21oct—1an No 1, Front Levée

Pour les Attakapas.—VIA L'ATCHAFALAYA. Le beau steamer léger de tirant ANNA No 2, capitaine J. J. Lavitte partira pour les Attakapas MERCREDI à 5 heures P. M. prenant du fret et des passagers pour St-Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires. Les passagers et les expéditeurs peuvent compter que la plus grande attention sera portée aux affaires qui lui seront confiées.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue St-Louis.

4 sout

AVIS est par le présent donné aux personnes qui auraient besoin de faire monter ou descendre des bateaux chargés ou non, ainsi que les navires, que le bateau-remorqueur DANIEL BOONE, entièrement réparé à neuf, et d'une force supérieure, fera [illegible] son service à la ville de Plaquemine, Iberville. Ce bateau se trouvera [illegible] pour remonter, pour faire le touage [illegible]

PAUL LACROIX,

8 mai rue Toulouse

John Hall. E. W. Rodd.

HALL & RODD,

NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

No 1 Front Levée, Nlle Orléans

Jean M. McGUIRE & Co.,

Courtiers de Navires,

NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS,

[illegible]

J. V. GUIDREAU & Co., No 10, rue de la Douane, **importeurs de produits de la Havane**, [illegible] assortiment de cigares de la Havane de la meilleure marque [illegible] et de tabac en feuilles des meilleures Vegas. 26

Avances sur consignations.

JE ferai avances sur consignations faites à mes amis de la Havane. D. BORNIO Jr.

8a 34, Gravier

Importation de Fayence, Porcelaine et Verrerie

C. CARRERE,

Rue Condé, No 22, et Vieille Levée, No 116.

REÇU par les navires Arabella & Hope, de Liverpool, 150 paniers Fayence, lesquels, ajoutés au stock qu'il a en main, forment un assortiment qui laisse rien à désirer.

Les marchands de la campagne, les familles et les personnes qui tiennent pension ou café, trouveront constamment des articles de premier choix, qui seront emballés ou livrés à domicile sur frais de l'établissement:

Services porcelaine blanche à thé, dîners et balottes.

" Faïence bleue pale et gros bleu au brun, des dessins chinois;

Verrerie.

Gobelets pour caffe de tous modèles;

Verres à boire do. pour familles;

Verres pour tous les vins,

Compotiers, sucriers, bols à punch,

Carafes à liqueurs, à sirop et à eau

Lampes et ornemens de cheminées.

Candélabres dorés en bronze, massifs [illegible]

Lampes solaires de toutes dimensions

Coutellerie fine, anglaise et américaine

Cuillers à café, argent d'Allemagne et plaqué

Couverts argent d'Allemagne et plaqué

Plateaux de marbre, gréeques françaises et anglaises

Porte-huiliers façon française et anglaise.

Ustensiles de cuisine et ménage, &c.

Chaudières, fours de campagne, cafetières, casseroles à café, moulins à café, grecques françaises, &c.

Huiles de baleine et de graisse

Camphine, esprit de gaz,

Globes pour lampes, tubes, mèches, &c, &c. 6 fév

P. & E. REILLY & Co,

Encoignure Royale et Canal.

REÇU par le steamer Empire City, un nouveau supplément de marchandises nouvelles, consistant en partie de:

Drap de dames uni en toutes nuances,

Cachemire Ecossais pour enfants,

Cachemire imprimé pour robes de chambre

Soie flèche Ecossaise,

Barpour broché à $1,

Mousseline de laine imprimé, nouveauté,

Challes et foulards do do

Soierie de l'Inde mille raies et carreaux 75 cts

Robes Albanaises satin de laine,

Damas de laine pour robes, haute nouveauté &c. &c.

BRODERIES.

Jupes, broderies anglaises de $1 50 à $6,

Peignoirs do

Manches do depuis 60 cents la paire,

Chemisettes do do $1,

Cols do do 45 cents,

Mouchoirs batiste brodés $1,

Bandes festonnées et brodées,

Valenciennes, Bruxelles, dentelles anglaises, &c.

22oct

D. BORNIO Jr.,

Marchand Commissionnaire et importateur de cigares, tabac et café de la Havane,

RUE GRAVIER, N° 34

EN débarquement du navire Louise Otto Warbelow, de Bordeaux:

8 demi, 10 quarts et 4 huitièmes pipes vieille eau-de-vie H. Sutton 1800,—8 quarts dito 1831

25 caisses vin rouge Pouget St Julien 1844,

30 do moutarde diaphane de Louit frères & Co

40 barriques vin blanc Haut Sauterne,

à vendre par R. TALAMON,

25 oct 186 rue Royale

INCESSAMMENT attendu de Marseille—Vin rouge de Bergasse,—Vermouth de La Roffy fils & Co.—Absinthe de Sauvajol & Bruneton,—Muscat de Frontignan,—Bouteilles vides, etc., à vendre à livrer par R. TALAMON.

25 oct 186, rue Royale

ABSINTHE suisse des marques La Richardet avec la croix fédérale, A. Jeanrenaud, en magasin et à vendre par R TALAMON

25 oct 186 rue Royale

BOUTEILLES vides—150 paniers bouteilles vides de 21 onces, 6 paniers bouteilles vides ordinaires, en magasin et à vendre par R. TALAMON,

25 oct 186, rue Royale

A VENDRE à livrer par le navire Oceana, attendu de Bordeaux:

80 barriques vin rouge,

12 barriques vin blanc, E. DECHAMPS,

25 oct 67, rue Condé

A VENDRE à livrer par le navire N. H. Wolfe, attendu de Bordeaux:

24 barriques vin vieux,

12 barils vin blanc 1844, E. DECHAMPS,

25 oct 67, rue Condé

DEUX ALAMBICS, à vendre par E. DESCHAMPS,

25oct 67, rue Condé

BEURRE de GOSHEN—15 barils beurre jaune de première qualité, en débarquement du navire Isaac Allerton.

TABAC à PRISER—100 caisses, en débarquement du navire Ohio.

SAVON DE CASTILLE—50 caisses en débarquement du navire John H. Jarvis.

FROMAGE ANGLAIS—50 caisses en débarquement du navire Ohio.

INDIGO—10 caisses et serons, en débarquement du navire May Flower.

A vendre par E J HART & Co,

26 oct 79, rue Tchoupitoulas

BOUTEILLES vides—50 paniers, à vendre par FRED. LOISON,

8oct 24, rue Douane.

VIN [illegible] vin muscat de la marque Jourdan Brive, à vendre par FRED LOISON, 24, rue de la Douane.

VERRES à vitres—100 caisses de diverses grandeurs, verres doubles français, à vendre par FRED. LOISON, 24, Douane.

GRAINE DE LIN—[illegible] caisses, [illegible] FRED LOISON, 24, Douane.

BLANC DE VIE—[illegible] Hennessy [illegible]

[illegible]

[illegible]

RUE ST-PIERRE [illegible]

[illegible]

2000 [illegible]

[illegible]